

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- | | | | |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Coloured covers /
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> | Coloured pages / Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> | Covers damaged /
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> | Pages damaged / Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> | Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> | Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> | Cover title missing /
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> | Pages detached / Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence |
| <input type="checkbox"/> | Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material /
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> | Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> | Only edition available /
Seule édition disponible | <input type="checkbox"/> | Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées. |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure. | | |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /
Commentaires supplémentaires: | | Pagination continue. |

BON VOYAGE !

(A ma sœur Corinne, le jour de son départ pour Ottawa.)

Partir pour Bytown autrefois
C'était aller au bout du monde.
L'adieu faisait trembler la voix,
Et l'angoisse, en larmes féconde,
Suivait le hardi voyageur.
Pensant aux dangers des rapides,
Souvent la mère au front songeur
Priaît pour ses fils intrépides.
Emu, plus d'un gars en partant,
Comme jadis le fils d'Alcée
Recevait, poitrine oppressée,
L'aveu d'un cœur tout palpitant,
Le baiser d'une fiancée.
Oh ! que de mots pleins de douceur !...
" Pense à moi ! " sanglotait la mère,
" Reviens-nous ! " murmurait la sœur,
" Sois un homme ! " disait le père.

Aujourd'hui, sans regrets l'on part,
On se sépare sans angoisse.
On ne cause par son départ
Aucun émoi dans la paroisse ;
Car la distance disparaît,
Car le convoi qui nous emporte
Jette, rapide comme un trait,
Tous les pays à notre porte.
On sait que le convoi qui part
Avec l'être aimé qui nous quitte,
Au but l'emporte sans retard
Et nous le ramène aussi vite.

Un bon baiser, un mot du cœur
Ont remplacé la larme amère...
—Bon voyage ! petite sœur,
—Au revoir et merci, mon frère !

M. J. A. POISSON.

JEAN-BAPTISTE DESAUTELS DIT LAPOINTE, PERE.

Les traditions d'honneur et de probité, comme le goût des voyages étaient héréditaires dans cette famille. Le père Desautels passa plusieurs années de sa vie, dans la colonie de la Rivière Rouge, au service de la Baie d'Hudson, comme nous aurons occasion de le voir bientôt. Son fils aîné, qui porte le même nom, après avoir mené une vie au moins aussi accidentée que celle de son père, est aujourd'hui l'un des cultivateurs les plus respectables et les plus considérés de la paroisse de Ste-Anne, Manitoba.

Ce sont deux Canadiens de l'Ouest, qui ont joué un rôle assez important et que nous tenons à faire connaître. Nous donnerons quelques notes sur les deux en commençant tout naturellement par le père.

Les Desautels sont désignés d'ordinaire à Manitoba par leur surnom de " Lapointe. " L'origine de ce surnom date, paraît-il, de l'époque de la conquête.

Deux frères Desautels habitaient l'île de Montréal, l'un dans les limites de la cité et l'autre à la Pointe-aux-Trembles. Pour distinguer ce dernier, on avait habitude de dire " Desautels de La pointe ", c'est-à-dire, de la pointe de l'île. Cette addition qui n'était d'abord qu'une désignation locale, a fini par s'incorporer à cette branche des Desautels.

Jean-Baptiste Desautels dit Lapointe, père, naquit à L'Assomption P. Q. en 1797. Son père était un cultivateur à l'aise. Dès son bas âge, il fréquenta l'école de son village et ne tarda pas à donner des preuves de dispositions heureuses pour l'étude. Malheureusement cette passion des voyages qui tourmente encore de nos jours tant de jeunes cœurs canadiens, le détermina à l'âge de 15 ans à prendre du service dans la Baie d'Hudson. En 1812 il partit donc de Lachine en canot d'écorce, en route pour les pays d'en haut.

En peu d'années, il se forma à la vie rude des voyageurs et se gagna l'estime des bourgeois qui lui confièrent divers postes importants. Il fut tour à tour *Devant de canot*, commis et garde magasin de plusieurs forts. Il hiverna successivement à Pembina, au Lac Winnipeg et au Lac Manitoba. Il fit un voyage au fort York, en barge, suivant l'usage du temps et comme il savait lire et écrire, il fut préposé à la comptabilité.

A cette époque la compagnie de la Baie d'Hudson faisait de prodi-

gieux efforts pour disputer le commerce de l'Ouest à sa rivale la Cie du Nord-Ouest.

Après s'être contentée pendant plus d'un siècle du commerce du littoral de la mer, la Cie de la Baie d'Hudson avait fini par s'apercevoir que l'empire commercial de l'ouest lui échapperait complètement si elle ne pénétrait dans l'intérieur de ce continent qu'elle avait toujours semblé redouter. Jusqu'à l'époque de la cession du Canada à l'Angleterre, le Nord-Ouest n'avait connu d'autres commerçants que ceux de la France. D'ailleurs, les Sauvages qui avaient des traiteurs résidents au milieu d'eux, ne se souciaient plus de faire des voyages au long cours, pour transporter aux comptoirs établis sur les bords de la Baie d'Hudson, le produit de leur chasse. Ils pouvaient troquer à meilleur profit aux divers postes construits par les traiteurs de la Cie du Nord-Ouest.

Se voyant délaissés, force fut donc à la Cie de la Baie d'Hudson de s'aventurer dans l'intérieur. En 1774, Hearne entreprit une expédition. Il partit du fort York 92 ans après la construction de ce poste et atteignit le lac des îles de Pin, où il érigea quelques bâtisses protégées par une palissade en pieux. D'autres bourgeois et employés de la même compagnie avaient suivi les traces de Hearne et établi des postes dans l'ouest, à côté de ceux de la compagnie rivale. En 1793 la Cie de la Baie d'Hudson avait commencé ses premiers établissements sur les bords de la Rivière Rouge. La tradition veut que la première tribu qui ait habité le pays, situé au sud ouest du lac Winnipeg soit celle des Mandans. Les Cris ayant reçu des armes à feu des Français et des Anglais qu'ils visitaient dans leurs établissements, repoussèrent les Mandans.

Ces derniers eurent aussi à essayer les attaques des Assiniboines, qui échangeaient leurs fourrures pour de la poudre avec les traiteurs du lac Supérieur.

Traqués à la fois du côté du nord et de l'est les Mandans abandonnèrent la vallée de la Rivière Rouge, pour se retirer dans le haut du Missouri. Jusqu'en 1810, le district de la Rivière Rouge dépendait de celui d'Albany. Ce n'est qu'à compter de cette époque, que la Cie de la Baie d'Hudson en fit un département séparé.

Lorsque Jean-Baptiste Desautels arriva dans le pays, les deux compagnies rivales faisaient de grands efforts pour s'emparer du commerce de l'Ouest. Lord Selkirk qui venait de faire l'acquisition d'un immense territoire sur les bords de la rivière Rouge et de l'Assiniboine, travaillait activement à recruter des colons pour cultiver ses terres. Il se rendit lui-même en Irlande, pour presser le départ des personnes qui avaient accepté ses offres. Pendant ce voyage il fit la connaissance d'Owen Keveny, qui prit du service dans la Baie d'Hudson, et se

chargea en même temps de conduire les colons de Selkirk dans ses domaines. Comme Jean-Baptiste Desautels fut mêlé à plusieurs événements qui se terminèrent par la mort de l'infortuné Keveny, et qu'il fut le témoin le plus important dans le procès qui suivit sa fin tragique, il importe de dire quelques mots sur cet homme.

L'historien Gunn, nous le représente comme étant d'une sévérité outrée et quelquefois cruel envers ceux qui lui étaient soumis. Pour des offenses légères, il fit charger de chaînes, les délinquants et ne leur ménagea point les privations. Le bateau partit de Sligo, en Irlande, en juin 1812. La traversée fut orageuse. Irrités des traitements rigoureux de Keveny, quelques immigrants ourdirent une conspiration pour se soustraire à son autorité. Leur but était de s'emparer du navire, de le diriger vers quelque port étranger, de le vendre et d'en diviser le produit entre les passagers. Le complot fut découvert à temps pour le réprimer. Le navire arriva à York au mois d'août 1812 et dans le mois d'octobre de la même année, Keveny saluait les bords de la rivière Rouge. Après avoir hiverné dans le pays, Keveny retourna en Irlande. Dans l'automne 1815 on le trouve de nouveau dans la colonie, comme agent de Lord Selkirk. Au printemps 1816 Keveny se rendit à Albany. Il partit de ce dernier endroit sur un bateau qu'il avait fait préparer avec beaucoup de soin. Son équipage se composait de deux métis et de quatre irlandais. Le voyage fut des plus pénibles. Ses hommes se mutinèrent, et pour rétablir l'ordre, Keveny en fit fouetter quelques-uns. Craignant pour ses jours, il plaçait tous les soirs, deux sentinelles, qui l'arme au bras, faisaient la garde auprès de sa tente. Ces pauvres gens, après avoir ramé tout le jour et supporté le poids de la chaleur, n'étaient guère en état de passer la nuit sans sommeil. Au lieu d'essayer de se concilier les sympathies de ses serviteurs, Keveny ne s'en montra que plus implacable. Un soir il trouva une de ses sentinelles endormie. Il la rua de coups et après lui avoir enlevé sa baïonnette, il la lui enfonça dans la cuisse. Dans une autre circonstance, un nommé Hay, épuisé de fatigue, s'endormit en ramant ; pour le réveiller il lui déchargea à la figure, son fusil chargé à poudre. Hay en fut quitte heureusement pour avoir la figure noircie et la peau brûlée. Lorsqu'ils atteignirent la rivière Winnipeg, Keveny apprit des Sauvages, la bataille de la "Grenouillère" et la mort du Gouverneur "Semple." Ses serviteurs crurent l'occasion favorable pour se soustraire aux mauvais traitements de leur maître. Ils se sauvèrent pendant la nuit et atteignirent le fort de la Compagnie du Nord-Ouest, situé au bas de la Rivière Winnipeg. Arrivés au fort, deux d'entr'eux donnèrent leur déposition contre Keveny l'accusant d'assaut sur leur personne. A. N. McLeod, juge de paix, pour les Territoires Sauvages, émana un mandat d'arrestation contre Keveny. Il en confia l'exécution

à Tom Costello, qui venait d'abandonner Keveny. Il le fit assermenter comme constable spécial et Costello partit avec deux canots, montés par trois Métis, un commis du Nord-Ouest et un nommé Charles de Reinhard. Ce dernier était un ancien sergent du régiment des Meurons, qui avait été licencié par le Gouverneur Sir Gordon Drummond sur la recommandation de W. McGillivray, président de la Compagnie du Nord-Ouest. Costello qui savait où se trouvait son ancien maître qu'il venait d'abandonner, n'eût point de peine à le retrouver. Ils l'arrêtèrent ainsi que Cowly son commis et un autre domestique, seuls compagnons qui ne l'avaient pas abandonné. Ils l'emmenèrent prisonnier au fort Alexandre. Archibald McLellan qui était en charge du fort, le traita avec tous les égards dûs à son rang. Pendant que les employés du fort tout joyeux de leur capture, s'amusaient à chanter et à danser, Keveny escalada la palissade du fort, pour s'enfuir. Une petite fille l'aperçut juste à temps, pour donner l'alarme, et empêcher son évasion. Après l'avoir détenu trois jours au fort Alexandre, McLellan résolut de l'envoyer au fort William. Il est bon de remarquer, que McLellan avait de graves raisons pour se défier de Keveny. Ce dernier dans son voyage à Albany avait fait armer son bateau d'un canon sur pivot et d'un grand nombre de fusils, comme s'il fût parti pour une expédition militaire. D'ailleurs, les derniers événements qui venaient de se passer, ne laissaient plus de doute sur les intentions belliqueuses des deux Compagnies. McLellan confia Keveny à six hommes qui montaient deux canots. McLellan avait remis des fers, pour en faire usage au cas de besoin. On prétend, qu'arrivé au Portage, le prisonnier se conduisit de manière à les obliger de le garrotter. Jean-Baptiste Desautels se trouvait à cette date au lac "la Pluie."

Il partit de cet endroit avec McDonell surnommé les "Cheveux blonds" pour aller hiverner à la rivière Rouge. Arrivé à la Pointe aux Pins, il rencontra Keveny et ceux qui le conduisaient. McDonell ordonna à Jean-Baptiste Desautels, Hubert Faye et à un guide sauvage du nom de José, de prendre charge de Keveny et de le conduire au lac La Pluie. Après plusieurs jours de marche, ils rencontrèrent en deçà du Portage du Rat Mr. Stuart et le bourgeois de la rivière aux Anglais Mr. Thompson qui leur dirent de retourner sur leurs pas. La cause de ce contr'ordre est facile à expliquer. Stuart avait appris que Lord Selkirk venait de s'emparer avec le Capitaine d'Orsonnens, du fort William et se hâta de se rendre à la rivière Rouge pour annoncer la nouvelle à Cameron qui représentait la Compagnie du Nord-Ouest. Le petit canot que montait Jean-Baptiste Desautels et Keveny ne pouvant suivre celui de Stewart et de Thompson, ne tarda pas à être distancé. Le guide sauvage, homme cruel et qui devait avoir reçu des instructions secrètes de quelques uns des officiers de la Compagnie du Nord-Ouest,

proposa à Desautels et à Faye de se défaire de leur prisonnier. A plusieurs reprises il coucha Keveny en joue en disant : "Mr. McDonnell, pouf," laissant entendre par là, que McDonnell lui avait demandé de le tuer. Ce sauvage était le fils de "La Perdrix Blanche," bien connu dans l'Ouest. Il sollicita pendant deux nuits consécutives Faye, de l'assister à tuer le prisonnier dans sa tente. Faye lui dit : "Tuer n'est pas bon," sur quoi le sauvage répondit : "Mr. McDonnell dira c'est bon." Desautels se constitua le protecteur du prisonnier confié à ses soins et signifia au sauvage, qu'il le défendrait au péril de sa vie. Un soir qu'ils étaient campés sur une île, le sauvage, furieux de se voir opposé dans ses mauvais desseins, se lève, arme son fusil et se dirige près de l'endroit où dormait Keveny, inconscient du danger qui le menaçait. Desautels qui avait épié ses mouvements, s'élance sur le sauvage, le désarme et le menace de l'abandonner seul sur l'île s'il persiste à vouloir consommer son crime. Le sauvage, exaspéré de ce contretemps brisa le canot. Ils en achetèrent un autre pour une couverte, mais il était si étroit, qu'il pouvait à peine contenir trois personnes. Keveny résolut de rester sur le rivage et força Desautels qui ne voulait pas l'abandonner à partir avec ses deux autres compagnons. Keveny donna en présent quelques pièces d'argent à Desautels en reconnaissance de lui avoir sauvé la vie et lui fit ses adieux en termes émus.

L. A. PRUD'HOMME.

(A continuer.)

AU NORD.

Je vous convie, chers lecteurs, à un petit voyage dans le Nord, de Joliette à la paroisse de St-Alphonse de Rodriguez, comté de Joliette. Ce trajet mesure près de six lieues bien comptées, dont les trois quarts, à travers monts et par vaux.

Par un beau temps du mois de juillet, à l'heure de la brise matinale, nous partons donc, en voiture plus ou moins légère, pour les confins nord-ouest du comté de Joliette.

En sortant de la ville, nous prenons le rang de "La Côte Visitation," dans la paroisse St-Charles-Borromée de Joliette, et dès lors, nous sommes en pleine campagne, dans cette vraie campagne canadienne aux émanations embaumées, aux larges horizons, aux aimables tableaux de la vie champêtre.

La Côte de la Visitation a une origine simultanée avec la fondation de la ville de Joliette. Elle communiquait autrefois, à la paroisse du "Grand St-Paul," par deux chemins qui n'existent plus aujourd'hui ; mais dont la trace est encore visible sur les terres.

Ces terres de La Côte de la Visitation aboutissent d'un côté à la paroisse de St-Paul de Joliette, de l'autre côté à la rivière L'Assomption. Si ce n'étaient les 20 à 25 arpents de profondeur de bois qui s'y étalent, nous verrions de là une grande partie des habitations de St-Paul.

Ici de gros sapins séculaires qui bordent le chemin, se dressent aux regards charmés de la vue d'une riante végétation et des propres maisons des cultivateurs. Là, c'est une croix publique, lieu des réunions pieuses des habitants voisins, dans les beaux soirs du printemps et de l'été.

Au bout de La Côte de la Visitation où existe une petite école, nous passons le chemin de ligne de "La Petite Noraie" et nous voilà commençant à monter graduellement le niveau du terrain.

Le premier rang que nous abordons alors, est celui appelé : "Bois Brulé," situé sur un coteau. Ce site assez élevé avait été choisi, paraît-il, comme plan primitif de l'aqueduc de la ville de Joliette. Au moyen d'un immense réservoir d'eau placé là, on prétendait calculer sur une puissante force hydraulique, par la descente rapide du terrain.

Nous détournons ensuite l'endroit de la "Pointe-à-neuf-pas" célèbre par les sinuosités de la rivière L'Assomption qui vient se rencontrer, à

cette pointe, à une distance de *neuf pas*, dans un parcours de neuf milles de longueur, depuis son point de départ.

La route résonnante sous le sabot ferré du cheval et sous le train régulier du véhicule, nous amène bientôt à l'entrée de la paroisse de "St-Ambroise de Kildare."

Voyez-vous cette construction aux vastes proportions, à l'aspect antique et profondément religieux? une immense flèche argentée s'élève du milieu de la façade? C'est l'église de St-Ambroise de Kildare, avec son clocher élancé.

Que de souvenirs, que d'impressions agréables nous étreignent, en pénétrant dans ces petits centres canadiens catholiques! Ne vous rappelez-vous pas le travail, la foi, les vertus de nos pères, de nos pionniers de la civilisation, de nos colons héroïques, jetant çà et là, sur le sol du Canada, les jalons de notre destinée, les assises de notre nationalité, les semences fructueuses de la divine religion??

L'aise, le bonheur paraît rayonner de cette paroisse. Un grand nombre de ses habitations sont échelonnées sur une ligne de plusieurs arpents, devant l'église qui, bâtie sur une éminence, domine toute la paroisse. L'intérieur de ce temple est richement orné; il y a à peine deux mois, on l'a enrichi de nouveaux et magnifiques tableaux ainsi que d'un chemin de croix neuf.

Le presbytère en est voisin; il est pour ainsi dire caché dans le feuillage des beaux arbres qui l'entourent. Est-ce par l'humilité de son digne pasteur, le Rév. Messire J. D. Laporte?

St-Ambroise de Kildare date de quarante à cinquante ans.

En 1843 (10 juillet), elle était érigée canoniquement par l'administration épiscopale de feu Sa Grandeur Mgr Bourget.

Sa population, d'après le dernier recensement, est de 1786.

Le village comprend, outre l'église, un couvent sous la direction des Révérendes Sœurs de Ste-Anne, avec 5 professeurs et 67 élèves, une école de garçons, de 60 à 80, deux à trois magasins, 5 à 6 boutiques de menuiserie, forge, etc., etc.

La municipalité complète contient six écoles enseignées par sept instituteurs, institutrices et fréquentées par 250 enfants, non comprises les filles du couvent.

On y trouve toute l'organisation municipale civile et religieuse, parfaite. Maire, Conseillers, Secrétaire-Trésorier, Inspecteur des voiries, Commissaires d'écoles, Instituteurs, Bedeau, Curé, etc., rien ne manque à la bonne administration de la municipalité.

Au sortir de ce village que nous laissons à regret, nous nous engageons dans un long chemin de ligne où l'on ne voit que de rares maisonnettes jusqu'à une distance d'environ deux milles, au rang de Kildare.

Une grande côte à pente très inclinée se présente dès maintenant à notre prédisposition de descendre et monter et cinq à six autres bientôt nous attendent pour nous entretenir dans de bons sentiments de patience, de calme et de bravoure. Parmi les neuf à dix que nous traversons jusqu'à Radstock, quelques unes ont plus de 60 pieds d'inclinaison peu légère. Au sommet, nous ne pouvons apercevoir le fond du ravin à franchir. C'est ici que nous entrons véritablement en pays montagneux. Tout à l'entour de nous, l'horizon se découpe en monticules.

A Kildare, canton de 40 à 50 maisons, on remarque une beurrerie— fromagerie dirigée par M. O. Dubault. Depuis 3 à 4 mois malheureusement, l'établissement ne fonctionne pas, faute d'alimentation.

Le terrain là est plat, sur une certaine étendue et la culture est riche d'apparence ; le sol de ces contrées étant en général fertile. Le grain, à des endroits, est aussi pompeux sur le versant d'un coteau que dans le bassin d'une vallée. Le blé au long épi, l'avoine à la grappe légère, le seigle, l'orge aux têtes vigoureuses, tout croît au milieu de cette forme capricieusement variée du terrain.

Après Kildare, nous voilà donc à Radstock qui est un canton assez considérable bâti sur un haut plateau d'où l'on a un immense coup-d'œil.

A notre gauche, nous touchons les maisons derrière lesquelles est flanquée une petite chaîne de monts couverts d'épais bocages ; à notre droite, c'est une subite, profonde et large échancrure formant en bas une plaine richement boisée. Au-dessus des longs arbres de ce bas-fonds, nous dominons du regard les champs accidentés du voisinage. Que de monticules, de riantes collines à la fraîche et blonde chevelure ; que de vallons luxuriants de verdure ; sur ces prés en floraison flotte une légère brume à teinte bleuâtre et gazeuse donnant ainsi à nos montagnes cette couleur toujours particulière que nous leur remarquons de loin. Cette plaine vaste pour contenir toute une ville est traversée par une petite rivière nommée : "Rivière Blanche." Son eau peu considérable, alimente cependant une assez grande scierie appartenant à un Monsieur Luc Harpin. La chaussée du moulin a fait former en amont de la rivière comme un petit lac d'où elle continue son cours qui, après avoir passé dans St-Ambroise, va se joindre à la rivière "Rouge" près des lignes limitrophes de Rawdon et St-Liguori, dans le comté de Montcalm.

La rivière Rouge, plus forte que la rivière Blanche, prend sa source dans les montagnes de la paroisse de St-Alphonse.

Radstock a un air gai, alerte, vivant. Il est le local du bureau de poste tenu par un M. A. Archambault, qui est en même temps marchand-général. Il y a aussi, à Radstock, boutique de ferblanterie,

forge, etc. Mais il faut poursuivre notre marche et laisser derrière nous ces paysages trop imparfaitement décrits.

Nous arrivons à nos humbles écoles établies depuis 25 à 30 ans et réunissant une quarantaine d'enfants durant les mois scolaires.

Au détour de la route, à gauche, nous sommes sur une très haute élévation qui peut avoir trois à quatre cents pieds au-dessus du niveau de la ville de Joliette. N'est-ce pas que nous sommes dans les vraies montagnes? Et encore notre voiture roule maintenant sur les roches, les cailloux. Point d'habitations à part une ou deux, néanmoins beaux chemins récemment relevés.

A quarante arpents, nous atteignons le "Lac des Français."

Ne vous sentez-vous pas piqués d'une grande curiosité à la vue de cette immense nappe d'eau, encadrée dans les montagnes, de cette eau, pour ainsi dire, dormant au milieu de cette nature accidentée. Pas une ride à sa surface miroitante rarement agitée que par les ébats de la truite rouge et argentée. Lac majestueux de 70 à 80 arpents de superficie, il est bordé d'un côté, d'une magnifique pointe où sont bâties deux maisons avec accessoires. Un coup de vent a rasé dernièrement les bâtiments de ces deux cultivateurs, deux frères, du nom de Marchand. Ils sont reconstruits à neuf.

Le Lac des Français a été longtemps renommé pour la pêche à la truite, aujourd'hui il est encore recherché de préférence à d'autres. Deux ou trois des habitants voisins y ont des embarcations.

C'est au Lac des Français que la Rivière Blanche a son embouchure. Ici, le paysage est beau, dans la force du mot. L'on s'imagine sans doute, suffisamment tous les contours, toutes les variétés, toutes les lignes nuancées du tableau pour s'exempter d'en faire une longue description. Autour de ce lac la végétation est la plus belle de ces parages.

A ce poste de notre voyage, nous avons à peu près quatre lieues et demie d'accomplies.

Nous sommes à présent dans les limites de la paroisse de St-Alphonse de Rodriguez, depuis plus d'un mille en arrière de nous.

Nous contournons le lac, ainsi que deux à trois arpents de gros bois, puis tour à tour, à travers bois et savanes, par monts et par vaux, sur le meilleur macadam possible, nous arrivons enfin au deuxième rang de St-Alphonse de Rodriguez. Trente maisons, tout au plus, y sont les seules.

Bien isolé, entouré de hautes montagnes, le monde qui vit ici semble à l'aise, sans trop jalouser le sort des grands, des riches, des puissants dans le siècle. L'on s'efforce à bien élever ses enfants, à faire de la famille une fondation avec laquelle la société, le pays peut compter. Les principes de religion chrétienne inculqués, au berceau de notre

peuple, se perpétuent partout, même dans les solitudes les plus reculées.

La montagne va de plus en plus grossissant à mesure qu'on avance. L'aspect est un peu plus sauvage, devant ces énormes rochers semés d'arbres rabougris, déchiquetés. L'épinette, le sapin, le tremble, le bouleau, le pin, le merisier et le hêtre, ont moins de splendeur que dans les parages précédents. Par contre, paraît-il, au delà de ces montagnes, le bois est aussi remarquable en quantité et qualité pour être l'objet, chaque année, de chantiers considérables. Quant au sol, il est bon, en général.

Arrêtons-nous donc ici ; c'est le terme de notre voyage, le point de la halte, l'oasis du désert.

Nous avons cinq lieues révolues et plus.

Un ruisseau coule à nos pieds en face d'une dizaine de maisonnettes garnies de jardins, de moissons dorées.

Un long chemin voisin mène à trois à quatre milles plus loin, directement à l'église paroissiale du B. Alphonse de Rodriguez.

Examinons ces blocs de granit lézardés de profondes fissures, hérissés de chétives broussailles qui se font jour à travers les interstices, qui prennent leur vie à même la rugueuse écorce du minéral. Quelques uns de ces rochers dénudés sont coupés perpendiculairement d'un côté, tandis que de l'autre côté, formés comme en amphithéâtre, ils offrent une montée facile au touriste.

Nous y voyons en ce moment, à leurs sommets, trois à quatre personnes triant des bluets qui sont là en grande abondance.

La plupart des champs de culture sont formés là, que d'énormes masses pierreuses ; ils servent de bons pâturages, laissant voir, disséminés dans les côtes, de magnifiques troupeaux d'animaux. Ces terres ayant en moyenne 60, 80, 100 arpents, sont clôturées régulièrement jusque sur les montagnes abruptes.

Il y aurait une infinité de choses à étudier dans toutes ces variétés géologiques. Notons que l'on y a déjà découvert du minerai avantageux, tel que le marbre veiné blanc et rouge et de nombreuses substances micacées. Une mine d'exploitation y fut entreprise par quelques citoyens de Joliette, il y a 3 à 4 ans.

Mais un peu plus loin, si nous franchissons cette montagne, notre attention est merveilleusement attirée par une croix placée sur une cime de 150 pieds d'élévation environ. Au bas, dans la vallée, où passe le chemin du village de St-Alphonse, et où prend à gauche, côté ouest, le chemin de Rawdon, nous voyons quatre habitations. Le site offre de la ressemblance avec le site de l'ancien Mont-Royal de Ville-Marie. Les souvenirs historiques, religieux de Montréal semblent vous montrer, devant cette croix si hautement perchée, un lieu de

pèlerinagé ou l'objet d'un *ex-voto* de quelque événement remarquable.

Cette croix, en effet, a été plantée sur cette cime pour commémorer une grande retraite ou une neuvaine jubilaire des paroissiens de St-Alphonse de Rodriguez, à une date postérieure de 30 à 40 ans.

Vis-à-vis le pic, à droite du chemin, d'autres vestiges rappellent l'endroit où fut bâtie la première église de St-Alphonse. En deçà une petite maison occupée actuellement par un M. Picard, servit à la première messe célébrée dans la paroisse du B. Alphonse de Rodriguez.

N'est-ce pas intéressant de rencontrer ces jalons de colonisation, de fondation de nos paroisses canadiennes du Nord.

Suivant un rapport authentiquement officiel, du Secrétariat de l'Evêché de Montréal, daté d'avril 1853 et signé de J. O. Paré, Chan., Secrétaire, cette première église paroissiale était une chapelle desservie par le missionnaire catholique de Rawdon. Et ce lieu de desserte canonique non encore alors érigé en paroisse, était *formé d'une partie* du township de Kildare.

Cette paroisse du B. Alphonse de Rodriguez a dû être érigée vers 1860, époque de la construction de la nouvelle église actuelle, et en même temps que la paroisse de Ste-Mélanie d'Aillebout de Joliette qui, en 1853, était considérée comme mission.

L'ancienne église dont nous voyons les traces devant nous, avec les restes du premier cimetière, sur la propriété d'un M. Richard, a été desservie entr'autres par un Rév. M. Piché qui devint ensuite curé à l'église actuellement existante, à trois milles environ du site de la première.

Les successeurs du Rév. M. Piché furent: RR. M. M. Giroux, décédé, professeur au Collège Joliette, Th. S. Provost, apôtre de la colonisation, curé de St-Jean de Matha de Joliette, P. Beaudry, vic. for., curé de Joliette, C. Martin, curé de Vaudreuil, F. X. Birtz, curé du Côteau St-Louis du Mile End, près Montréal, L. A. Charbonneau, curé à St-Lazare de Vaudreuil, O. Chatillon, chapelain à la chapelle de St-Thomas d'Aquin de Montréal, et P. A. Desnoyers, curé actuel de la paroisse du Bienheureux Alphonse de Rodriguez.

Vous êtes sans doute fatigués, peut-être très ennuyés, chers lecteurs, dans cette pérégrination, par une chaleur tropicale de juillet. Mais il faut revenir, effectuer le retour du voyage par les mêmes parages cahoteux de la campagne.

A moins que vous vouliez rester en villégiature sur les bords de nos lacs plus ou moins poissonneux, comme le *Lac des Français* et le *Lac Long* distant l'un de l'autre de 2 à 3 milles, ou dans les hautes futaies quelque peu giboyeuses des chaînes des Laurentides.

Au retour, à l'ombre du feuillage bruisant des arbres qui bordent la route, au passage du bassin calme, étincelant du *Lac des Français*,

au détour d'un cap escarpé et branchu, il y aurait le sujet de deux à trois légendes à raconter. En outre, combien de choses nous n'avons pas remarquées, en allant, et que poursuivait, en quelque sorte, notre attention, en revenant !

J'espère que nous ferons ensemble un heureux et prompt retour vers le foyer pour entretenir dans nos cœurs l'amour du sol canadien, l'amour de nos compatriotes, le désir de la connaissance de nos belles paroisses canadiennes du Nord.

Dans la municipalité de St-Alphonse, on compte 5 arrondissements scolaires, 5 instituteurs, institutrices, 142 enfants de 7 à 14 ans, 16 ne fréquentant pas l'école, dont le total d'élèves a été de 184 l'année dernière.

Le nombre de personnes résidentes est de 875, d'après le dernier recensement.

J. HERMAS CHARLAND.

Joliette, juillet 1886.

(A continuer.)

DE QUEBEC A LA FLORIDE.

NOTES DE VOYAGE

Par M. J. U. GREGORY.

Traduit de l'anglais par M. ALPHONSE GAGNON.

(Suite.)

Le 12, après notre dîner, nous engageâmes un nègre pour nous mener avec sa chaloupe un peu en amont de la rivière, et, nous étant munis de tout l'attirail nécessaire, nous fûmes bientôt occupés à la pêche d'un poisson appelé le corb. Pour celui qui est habitué de pêcher le saumon et la truite à la mouche, la pêche du corb, avec hameçon et appât de crevette, devient monotone, aussi l'abandonnâmes-nous bientôt.

Nous étions dans le voisinage immédiat d'une immense orangerie renfermant des centaines d'arbres chargés d'oranges mûres et douces, et dont le parfum nous était apporté sur les ailes d'une brise rafraîchissante : le thermomètre donnait 73 degrés. Au milieu de cette atmosphère embaumée, dans une température aussi délicieuse, nous répétions et nous comprenions ces beaux vers de La Fontaine :

“ Orangers, arbres que j'adore,
Que vos parfums me semblent doux !
Est-il dans l'empire de Flore
Rien d'agréable comme vous ? ”

Puis ces autres vers du grand Delille :

“ Là, les fleurs, l'oranger, les myrtes toujours verts,
Jouissent du printemps et trompent les hivers.
D'un portique pompeux leur abri se décore,
Et leur parfum trahit la retraite de Flore. ”

Nous donnâmes l'ordre à notre batelier de mettre à terre. Ayant traversé une avenue bordée de chênes verdoyants, nous étions sur la jolie propriété foncière de M. Mitchell, citoyen riche, dont la demeure, dans le Nord, est au Wisconsin, et dont la famille passe l'hiver ici. Nous marchions au milieu des bosquets, nous tenant avec soin les mains derrière le dos, pensant nous donner ainsi une apparence d'hon-

nêteté, vu que la vue des fruits nous donnait de fortes tentations et que nous résistions avec peine au désir de cueillir une orange. Arrivés en face de la demeure, nous vîmes deux dames nu-tête sur la veranda, occupées évidemment à quelque ouvrage de fantaisie. Nous priâmes ces dames de vouloir bien nous excuser si nous nous étions présentés sans permission et nous leur remîmes en même temps notre carte de visite. On nous offrit avec beaucoup de grâce de visiter une autre partie du bosquet et de goûter aux différentes variétés d'oranges, l'une des dames s'étant offerte à nous conduire. Il est presque inutile de vous dire que nous acceptâmes avec reconnaissance une offre aussi bienveillante. Nous goûtâmes à quatre ou cinq variétés d'oranges, toutes vraiment délicieuses. Nous vîmes aussi un dattier qui était le rejeton d'une graine rapportée d'Egypte par Mme Mitchell et plantée par elle-même : il nous parut plein de vigueur. Il y avait, tout autour de la demeure, plusieurs espèces de roses, des japonaises, des jasmîns, des camélias et d'autres arbustes en pleine floraison. On eut l'extrême obligeance de nous faire deux jolis bouquets de ces fleurs et de nous les présenter, à mon compagnon de voyage et à moi; comme un souvenir de notre visite.

A partir des environs de Jacksonville et en remontant la rivière Saint-Jean plusieurs milles, on aperçoit, de chaque côté, plusieurs belles résidences, nids d'hiver de riches habitants du Nord, qui viennent passer cette saison dans le Sud ensoleillé. On remarque, entre autres, le châtelet de Mme Harriet Beecher *Stowe*, situé dans un lieu romantique et portant le nom de Mandarin. Toutes ces résidences sont au milieu d'orangeries et de fleurs de jardin, dont les parfums suaves et délicieux embaument l'atmosphère.

Nous quittions Jacksonville, le 13, à une heure de l'après-midi, sur le bateau à vapeur *George M. Bird*, et en route pour Orange City, 200 milles à peu près en amont de la Rivière Saint-Jean. Durant la plus grande partie de la journée, le thermomètre se tint au chiffre 76. Grâce à la courtoisie de M. Orr, représentant, à Jacksonville, MM. Leve et Alden, agents de voyageurs, on mit à notre disposition la cabine No. 8, la plus grande et la plus confortable du bateau. Disons ici, en passant, que nous avons acheté nos billets de passage, à Québec, de M. Harris, l'agent bienveillant de MM. Leve et Alden, et que ce monsieur eut la complaisance d'écrire au bureau de Jacksonville pour nous recommander particulièrement aux agents de cette dernière ville, qui nous ont rendu notre voyage, dans leur district, tout à fait agréable, ce dont nous leur sommes très reconnaissants. Le bateau portait une grande cargaison formée, en grande partie, de foin pressé venant de l'Etat du Maine. Le foin et l'avoine pour les chevaux de traits et pour les mulets de la Floride, viennent tout du Nord, vu que

l'herbe du Sud, d'une nature rude et sauvage, ne forme pas un aliment assez nutritif pour les bêtes de somme.

Nous étions une vingtaine de passagers de chambre, et les entrepôts étaient remplis de journaliers nègres, allant travailler à la construction d'un nouveau chemin de fer. Quelques-uns avaient fait demi-tour à gauche sans dire bonjour, et s'étaient esquivés au premier ou aux autres débarcadères, surtout ceux qui avaient reçu une piastre ou deux en à-compte sur leur salaire futur. Notre bateau n'étant pas un grand marcheur, nous eûmes tout le loisir nécessaire pour admirer la Nature et ses beautés.

Le 14, à 9 heures du matin, nous étions au lac George. La température, à cette heure-là, était à 72 degrés ; une brise rafraîchissante soufflait agréablement du sud-ouest, et nous avions le cap au sud franc. Nous vîmes, des deux côtés du lac, des bosquets d'orangers.

Après avoir dépassé le lac George, nous entrâmes dans la partie étroite de la rivière, où les flancs du bateau rasaient ses rives. Sur des billots ou sur des troncs d'arbres morts, on apercevait, au nombre de trois ou quatre à la fois, de grosses tortues appelées ici *cooters*. A notre approche, elles se laissaient glisser dans l'eau. C'est ici que nous vîmes notre premier alligator ou caïman, mesurant à peu près 10 pieds de long et se chauffant paresseusement au soleil. Nous en avons compté 17 en remontant la rivière, et nous rencontrâmes aussi un grand nombre de beaux canards brancheux qui nous parurent peu farouches, vu qu'ils ne s'élevaient pas au-dessus de l'eau avant que nous fussions à une portée de fusil d'eux.

A 5 heures du soir, nous étions au quai d'Orange City. Nous prîmes une voiture pour nous faire conduire à la ville, à deux milles en arrière, et nous descendîmes au seul hôtel de l'endroit, long bâtiment à un étage, entouré d'une large véranda, avec porte et fenêtre à chaque chambre à coucher. On ne pourrait pas encore donner le nom de ville à Orange City : c'est plutôt un gros village couvrant un rayon de deux milles, avec une population d'à peu près 500 âmes, presque toutes originaires du Nord. Nous avons rencontré ici un Dr. Martin, qui a vécu autrefois à Montréal ; le juge Stillman, anciennement de Woodstock, et un M. Scannell, de Saint-Jean du Nouveau-Brunswick. Presque tout le reste de la population vient du Wisconsin et s'occupe avec succès de l'établissement d'orangeries.

Le 15, de bonne heure, nous louons une grande voiture traînée par deux chevaux blancs, et nous voilà en route pour un voyage de 30 milles dans le comté de Volusia et à 7 milles de Port Orange, sur l'Atlantique. En quittant Orange City, nous prenons un chemin traversant des forêts de pins, et notre cocher nous dit que nous sommes présentement dans l'avenue de France. Mon compagnon parisien ne

put s'expliquer la raison de ce nom, vu que cette avenue ne ressemble nullement aux avenues qu'il a vues à Paris ou dans d'autres villes françaises.

Nos chevaux n'allaient pas plus vite que le pas, quoique le sol fût parfaitement planche. La seule montée ou descente à franchir n'avait pas plus de 6 à 8 pieds d'élévation, et m'a fait l'effet d'une crique desséchée.

La route sablonneuse était fatigante. Nous traversâmes un marais couvert de cyprès; l'eau venait aux moyeux des roues et les branches, se rejoignant presque, au-dessus de nos têtes, formaient un berceau de verdure. C'est ici que nous vîmes la plante remarquable appelée *air plant* et qui croît à peu près partout où elle peut se pendre. Elle ressemble aux feuilles de la couronne de l'ananas, ayant un bulbe tendre et une tige sortant du milieu des feuilles et portant de jolies fleurs rouges. Nous vîmes aussi plusieurs troupeaux de bestiaux du pays paissant l'herbe sauvage. L'élevage des bestiaux est une industrie profitable, c'est pourquoi l'on voit des troupeaux de plusieurs centaines de têtes appartenant à différentes personnes et portant, chaque troupeau, une marque particulière. Après avoir étampé ces animaux, on les laisse courir en toute liberté; mais on les visite de temps en temps. Ces bestiaux sont petits de taille et la graisse ne les étouffe pas; on les expédie en grand nombre à Cuba ou aux îles des Indes Occidentales. Impossible de se procurer du lait d'aucun des colons, vu que les animaux dont je viens de parler n'en donnent qu'à l'époque où ils ont leurs petits, qui s'en nourrissent et prennent tout, et à peine en ont-ils assez. Les cochons pullulent et ils ont des défenses de 6 à 8 pouces de long. Quelques-uns, c'est le plus grand nombre, sont tellement sauvages et dégénérés, qu'ils ressemblent aux sangliers de l'Europe. Ils forment un mets recherché des alligators, qui ne se font aucun scrupule d'en dévorer un grand nombre.

Ces "voleurs pouilleux," (*thieving varmints*) noms que les natifs donnent aux caïmans, se glissent sans bruit sur le bord des rivières ou des marais (où il y a assez d'eau pour leur couvrir la partie dorsale); là, ils s'étendent de tout leur long, sommeillent paresseusement sous les rayons du soleil, mais ayant un œil au guet. Ils attendent dans cette position jusqu'à ce qu'un cochon, un veau ou un chien, poussé par la curiosité, vienne sotttement tout près d'eux. Tout à coup, l'animal qui ne se défait de rien, se voit lancé entre les mâchoires ouvertes du caïman, qui s'est servi pour cela d'un coup de sa longue queue et d'un détour subit de sa grosse tête. De cette manière, il est sûr de saisir sa proie sinon par le corps, au moins par quelqu'un des membres, puis il porte immédiatement la victime de sa ruse et de son adresse à la pièce d'eau voisine où il la noie et la remporte à terre. S'il y a

d'autres alligators dans les environs, tous se rendent au festin. Alors a lieu un combat de caïmans, et au vainqueur les dépouilles.

LA GUEULE D'UN CAÏMAN.

La gueule de cet animal est un vaste réceptacle, où s'engouffre une quantité d'objets vivants. Le caïman, né flâneur, ne chasse pas pour se nourrir ; c'est, au contraire, ce qui forme ses aliments qui s'offre à lui, lorsqu'il fait la sieste sur le bord de quelque cours d'eau. Il se tient là sa gueule énorme toute grande ouverte, et sa langue gluante exposée de manière à attirer les insectes de son voisinage qui ne manquent pas d'aller se placer sur l'objet trompeur.

C'est d'abord, un petit lézard qui s'introduit dans ce gouffre béant et se met à l'aise à l'ombre de la mâchoire supérieure. Après lui viennent des mouchérons qui se placent sur le dos du lézard, puis une ou deux grenouilles courant après les mouchérons. D'autres moustiques suivent et prennent place sur le dos des grenouilles : des centaines de mouchérons arrivent bientôt pour prendre part au piquenique. Pendant que les visiteurs s'installent dans sa vaste gueule, le caïman clignote tranquillement des yeux en attendant son festin. Lorsqu'il croit que ses dupes sont assez nombreuses pour former un repas convenable à sa glotonnerie, la scène change et il s'en suit une catastrophe. La mâchoire supérieure s'abaisse avec la rapidité de l'éclair et la fournée de mouchérons, de lézards, de grenouilles, etc. s'engouffre dans l'abîme ou le ventre de l'animal vorace. Après cette chasse facile, comme on le voit, l'énorme gueule du caïman s'ouvre de nouveau jusqu'à ce qu'elle ait recueilli une autre moisson.

A midi, près d'un filet d'eau fraîche, notre cocher détela ses chevaux et les fit manger ; nous primes nous-même un goûter composé de galettes de maïs, de viande en boîte et d'oranges. Après ce repas léger, nous fîmes une promenade sur le bord du petit ruisseau, où nous rencontrâmes le premier serpent des marais ou de marécages que nous ayons encore vu. Ce reptile avait une longueur de plus de trois pieds et la grosseur d'un poignet d'homme. Comme nous n'avions rien pour le darder, nous crûmes prudent de nous tenir à une distance respectueuse de cet animal, qui disparut promptement sous l'herbe humide.

Les chevaux furent attelés de nouveau, et nous nous remîmes en route. Vers les six heures du soir, nous étions au but de notre voyage, à Waverly, petite colonie de quatre ou cinq feux, au milieu de jeunes plantations d'orangers, près de la rivière ou crique Spruce. Nous trouvâmes là deux frères du nom de Lefman, faisant ménage de

garçons et pour lesquels des amis de New-York nous avaient remis des lettres de recommandation. Ces deux jeunes gens étaient autrefois employés à New-York, dans un magasin de nouveautés ; l'établissement ayant failli, il y a cinq ou six ans, ils vinrent tenter fortune en Floride, où ils achetèrent 160 acres de terre, appelé un établissement, (*homestead*) sur lequel ils construisirent une maisonnette. C'est là qu'ils vivent tous deux, sans aucun domestique, à l'exception d'un homme ou deux qu'ils engagent de temps à autre pour leur aider dans les travaux à faire pour fertiliser et préparer le sol de leurs orangeries. L'aîné des frères a le soin des affaires domestiques, tandis que l'autre s'emploie à faire autant d'argent que possible avec la vente du fruit des arbres productifs, et faisant le trafic de tout ce qui peut lui rapporter quelques piastres.

Comme Waverly devait nous servir de pied-à-terre pour plusieurs jours, mes amis, amateurs de chasse et de pêche, s'intéresseront à connaître ce que nous avons payé pour le logement et la nourriture. Nous acceptâmes l'offre de notre hôte de nous loger et nourrir, y compris autant d'oranges, première qualité du pays, qu'il nous prendrait fantaisie de manger, pour \$6 la semaine, chacun. Il va sans dire qu'avec nos fusils et notre attirail de pêche, nous ajoutâmes beaucoup à la provision de viande fraîche et de poisson ; mais notre homme n'avait pas été guidé par cette considération en faisant son prix. On nous donna du pain, surtout du pain de maïs, du gruau, du riz, des œufs, des poulets, du lard, de la viande en boîte, des patates, des huitres, de la laitue, des radis, du café, du thé, et de la conserve de lait : j'allais oublier de vous nommer le beurre. J'ai déjà dit qu'il est impossible de se procurer du lait frais ; par conséquent tout le beurre en usage est salé et emporté dans ce climat chaud par les commerçants du Nord. Il est facile de s'imaginer le goût de rance que prend ce beurre. J'ai acquis là un dégoût tellement prononcé pour le beurre, que j'ai été longtemps depuis sans pouvoir y toucher, qu'il fût frais ou salé, et je pense bien que j'ai été, pour cette raison, moins sujet aux maladies bilieuses. Nous avons la même pièce pour chambre à coucher, mais un lit pour chacun de nous, c'est-à-dire pour mon compagnon de voyage, les deux frères propriétaires et pour moi. Comme nous nous donnions beaucoup d'exercice actif, nous nous couchions peu de temps après les poules, mais nous étions sur pied de bonne heure le matin.

L'aîné des frères me dit que tout le temps qu'il avait vécu dans le Nord, il avait été la victime d'un asthme invétéré, et que, presque toujours après les attaques fréquentes du mal, il était obligé de passer ses nuits blanches debout dans de grandes souffrances. Depuis, cependant, qu'il habitait la Floride, il avait le sommeil aussi paisible.

que celui de l'enfant ; il était presque guéri de l'asthme, et il attribuait sa guérison à la salubrité du climat. J'ai rencontré plusieurs autres personnes qui m'ont assuré qu'elles avaient reçu du soulagement à leurs maladies depuis leur arrivée en Floride : le séjour en ce pays se recommande donc sérieusement aux invalides du Nord.

Près de nous se trouvaient trois ou quatre familles d'anciens colons, que les gens du Nord appellent Claqueurs, (*Crackers*) et les Nègres, Friperie blanche (*White trash*). On m'a dit que ce nom de claqueurs leur avait été donné à cause de leur habitude de porter avec eux un fouet, lorsqu'ils visitent les villes, et de le faire claquer fréquemment, étant sous l'impression que cela leur donne du chic. Je ne saurais garantir cette étymologie du mot *claqueur*, et j'avoue même que je n'ai pu me renseigner d'une manière satisfaisante sur ce point. Les hommes et les femmes sont des fumeurs et des chiqueurs consommés. Ils ont une manière à eux de voyager, et, si l'un d'eux veut se distinguer des autres, on l'accuse de se "donner des airs des gens du Nord" et de dédaigner ses amis. Voici comment ils voyagent :—Ils attellent toujours leur cheval ou mulet à une petite charrette et mettent une selle sur le dos de l'animal : c'est là que s'assied le conducteur avec ses jambes longues et pendant quelquefois jusqu'à terre. Que la charrette soit vide ou chargée, cela ne fait pas l'ombre de différence au Claqueur : il conserve toujours son siège sur la selle de bois du cheval ou du mulet, imposant ainsi double charge à sa pauvre bête.

Le lendemain de notre arrivée à Waverly, mon compagnon et moi nous engageâmes un Claqueur pour nous conduire, dans deux embarcations séparées, en aval de la rivière, où nous voulions faire la chasse au caïman ou alligator. Nous voulions aussi faire la pêche au poisson appelée ici truite, mais qui n'est rien de plus que l'achigan noir du Sud. En route, je demandai à mon homme, âgé d'environ 25 ans et d'apparence bonasse, mais bon chaloupier, par quel nom je devais l'appeler. Il me répondit que son nom était Juniper ou Genièvre.

—Mais quel est votre prénom, ou nom chrétien, ajoutai-je ?

—Juniper, répéta mon homme avec étonnement.

—Alors, quel est votre nom de famille, Juniper, repris-je ?

—Pig, monsieur, répondit-il.

—Oh ! vous êtes M. Juniper Pig, n'est-ce pas ?

—Oui, Monsieur.

—Avez-vous des frères et des sœurs ?

—Oui, monsieur ; j'ai une sœur et un frère.

—Quel est le nom de votre sœur, M. Juniper ?

—Elle se nomme Florida, Florida Pig, Monsieur.

—Et votre frère, comment le nommez-vous ?

—Manderin Pig, Monsieur.

J'appris plus tard que son nom de famille était Pegue et devait se prononcer Peg ; mais Juniper était pleinement satisfait de se voir appeler *Pig*. Il faut bien convenir que M. Juniper avait le contentement facile. (*)

Notre promenade de plusieurs milles en aval de la rivière, jusque vis-à-vis le Goulet-aux-Moustiques, sur l'Atlantique, fut bien accidentée, et le pays que nous traversions offrait à la vue d'étranges tableaux champêtres. De chaque côté, nous avions le palmier-chou et plusieurs autres espèces, le palmier espagnol lancéolé, le cyprès, le chêne vert, le cèdre rouge, la banane, l'orange, le citron, le limon, la figue, la canne à sucre, des buissons d'oléandres et de cactus, à l'état sauvage, puis la verveine odorante mêlant ses parfums à ceux de l'orange et embaumant l'atmosphère. Nous n'allâmes pas bien loin avant de rencontrer les caïmans, qui, à notre approche, quittaient le rivage pour se jetter à l'eau. Nous pûmes en compter treize, gros et petits, nageant à environ 60 verges de nous et allant de conserve. Leurs corps disparaissaient dans l'eau, à l'exception de la légère proéminence de leurs têtes plates et des yeux. Nous fîmes feu sur eux à droite et à gauche, et, si l'on peut en juger par les jets d'eau qu'ils provoquèrent, nous dûmes en atteindre plusieurs. En nous approchant avec précaution de leurs repaires connus, mon compagnon en tua deux et moi un, lorsqu'ils étaient sur le bord de la rivière. Nous primes 27 achigans et autres poissons ressemblant à notre *barre*, dont le poids total était de 210 livres. Toutes les rivières et tous les lacs de la Floride sont poissonneux.

En retournant à notre gîte, dans la soirée nous vîmes des centaines de mouches à feu, ou lampyres, produisant leur lueur phosphorescente çà et là, des deux côtés de la rivière. Quel tableau, en janvier, pour un Québécois !

(*) Il y a ici un jeu de mots intraduisible en français, mais qui sera tout de même compris par tous ceux qui ont la moindre notion de cette langue.

(A continuer.)

SAINT-FRANÇOIS-DU-LAC

LE SUD DU LAC SAINT-PIERRE. LES ABENAKIS.

Nous n'avons aucun renseignement positif sur le site de premier fort, de la première chapelle et des premières maisons de Saint-François. Ces édifices devaient être à peu de distance les uns des autres et placés sur la grande île qui est bornée par le chenal Tardif et le bras principal ou central de la rivière. C'est l'île dite du *Fort* ou de l'*Eglise*, dénominations qu'elle porte aujourd'hui en souvenir d'un fort et d'une église qui y ont existés pendant une longue suite d'années.

La carte cadastrale de M. Gédéon de Catalogne, ingénieur du roi, placée sous la date assez vague de 1685-1709, parcequ'elle répond à l'ensemble de l'époque durant laquelle s'est fait le relevé du gouvernement des Trois-Rivières, indique un fort à bastions bâti près de la rive ouest de cette île du Fort, mais ni église ni maison n'y figurent. D'après les traditions recueillies par le docteur Lemaître et M. Henri Vassal, le site du manoir de Crevier se trouverait coupé par la ligne ou chemin qui, de nos jours, traverse l'île, allant des moulins de Pierreville (chenal Tardif) au quai de la compagnie qui possède ces moulins, quai situé sur le grand chenal ou rivière Saint-François proprement dite. Le fort, plus à l'ouest, se rapprochait du rigolet Blazon.

Sur la même carte, on voit, vis-à-vis l'île du Fort, en terre-ferme, du côté de Lussaudière, une croix que je pense être la marque d'un cimetière, car il ne paraît pas qu'il y ait eu, en aucun temps, une chapelle de ce côté.

De 1668 à 1684 la tranquillité régna dans la Nouvelle-France. Les Iroquois, intimidés par les troupes, n'osaient se livrer à leurs anciennes courses de guerre. Le sieur Crevier voyait avec bonheur se développer les établissements de Saint-François. Bientôt son exemple porta des fruits. L'un de ses censitaires se fit accorder, le 3 août 1683, une seigneurie nouvelle, située en arrière de la sienne, et qui a reçu le nom de Pierreville. Voici les principales dispositions de la patente signée à cet effet par M. de la Barre, gouverneur, et M. de Meulles, intendant.

“ Laurent Philippe, habitant de Saint-François, concède une demi-lieu de terre de front sur une lieue de profondeur, joignant d'un côté

au sud-ouest les terres non concédées, de l'autre côté au nord-ouest d'un bout sur la seigneurie du sieur Crevier, d'autre aux terres non concédées, avec les îles et îlets qui se trouveront dans la dite lieue de profondeur ; la rivière Saint-François comprise dans la dite profondeur, en sorte qu'elle soit au milieu de la dite lieue de profondeur... à condition qu'il fera défricher et habiter la dite terre dans deux ans de ce jour. (1)

La même année, Michel Leneuf de la Vallière, qui n'avait pas fait occuper encore les terres d'Yamaska, mais qui songeait probablement à y envoyer bientôt des colons, se fit donner un titre en forme, dont voici les parties essentielles : " Sur la requête à nous présentée par le sieur de la Vallière à ce qu'il nous plut lui accorder... les terres non concédées qui sont entre la dame de Saurel (2) et le sieur Crevier, vis-à-vis le lac Saint-Pierre, du côté du sud, contenant demi-lieue de front ou environ, ensemble les îles, îlets et battures étant audevant jusqu'au chenal des barques, comme aussi trois lieues de profondeur, à commencer dès l'entrée de la rivière des Savannes, (3) avec le droit de chasse et de pêche dans l'étendue des dits lieux ; nous, en vertu du pouvoir à nous donné par Sa Majesté et en considération des divers établissements (4) que le dit sieur de la Vallière et le sieur de la Poterie, (5) son père, ont fait, depuis longtemps en ce pays, (6) et pour lui donner lieu de les augmenter, avons accordé... les lieux ci-dessus spécifiés... et les appellations du juge au dit lieu ressortiront pardevant le lieutenant général des Trois-Rivières." (7) Cet acte est du 24 septembre 1683.

Le sieur de Vallière ne s'attendait pas à mener durant de longues années, c'est-à-dire de 1684 à 1704, la vie accidentée d'un militaire occupant les plus hauts grades dans la colonie. Ces vingt années de luttes contre les Anglais et les Sauvages lui firent oublier Yamaska. Il vendit le fief à Pierre Petit, lequel, en 1723, rendit foi et hommage à ce sujet. Les héritiers de Petit vendirent, l'un après l'autre, leurs

(1) *Titres seigneuriaux* p. 123.

(2) M. Pierre de Saurel étoit décédé en novembre 1682. Sa femme gérait la seigneurie et liquidait, en 1684, les affaires de commerce qu'il avait laissées indécises. (*Jugement du Conseil Souverain*, II. 897.)

(3) Rivière Yamaska.

(4) Chinictou ou Beaubassin, en Acadie, au fond de la baie de Fundy.

(5) Jacques Leneuf de la Poterie, quatre fois gouverneur des Trois-Rivières. Il vivait encore en 1686 étant alors âgé de quatre-vingts ans.

(6) Il étoit venu de Normandie en 1636 ; vers 1645 il avait des terres aux Trois-Rivières, sans compter la seigneurie de Portneuf qui passa à sa fille madame Robineau.

(7) *Titres seigneuriaux*, p. 79.

parts, à Joseph Godefroy de Tonnancour, lequel en 1781, rendit foi et hommage pour tout le fief. (1)

Pierre Dorfeuille de la Lussodière s'était empressé de faire abattre quelques bois sur sa concession voisine du chenal Tardif, mais dès l'année 1673, c'est-à-dire moins d'un an après avoir reçu le titre de cette terre, il dut repasser en France et ne revint pas. (2) Les arrêts du 4 juin 1672 et du 9 mai 1679 concernant les seigneuries non habitées lui furent appliqués et il se trouva déchu de son titre. Le 2 juillet 1683, le gouverneur général accorda cette seigneurie " au sieur de la Motte de Lussière, demeurant à Montréal... en considération des services qu'il a rendus en ce pays, soit au fort Frontenac, où il a commandé en l'absence du sieur de la Salle, par les ordres de M. le comte de Frontenac, soit en celui de Conty, où il a aussi commandé sous les ordres de M. de la Salle. " (3) Cette patente fut confirmée le 25 décembre 1684. (4)

M. de la Motte, capitaine au régiment de Carignan avait construit le fort Sainte-Anne, au printemps de 1666, sur une île, à quatre lieues de l'entrée du lac Champlain. Ce fut le lieu de rendez-vous des troupes qui marchèrent, l'automne suivant, contre les Iroquois. M. de la Motte y commandait encore en 1669 lorsqu'il fut appelé à Montréal à titre de gouverneur. En ce moment, sa compagnie était la seule du régiment de Carignan restée au Canada. " C'était, dit Nicolas Perrot, un homme de cœur et d'honneur, ancien capitaine recommandable par ses services. " François-Marie Perrot le remplaça comme gouverneur de Montréal l'automne de 1670. (5)

En décembre 1678, Henry de Tonty, lieutenant de Cavalier de la Salle, arrivant au lac Erié, y commença la construction d'un fort, sur la rive sud, près du lieu où aboutit de nos jours le canal Erié. Ce fort fut nommé Conti, en l'honneur du prince de Conti, protecteur de la Salle et de Tonty. Comme il y avait dans le voisinage une bourgade iroquoise, Tonty envoya M. de la Motte, le Père Hennepin, récollet, et sept hommes porter aux Sauvages des paroles d'amitié, mais la Motte ayant rencontré parmi eux les Pères Rafeix et Garnier, jésuites, missionnaires, se brouilla avec ce dernier et il dû s'en revenir sans avoir rien conclu. La Salle arriva peu après et arrangea une entente avec les Iroquois au sujet de son fort. Il paraîtrait que Tonty retourna au

(1) *Registre de Foi et Hommages*. Ministère de l'Agriculture, Ottawa.

(2) *Titres seigneuriaux*, p. 417.

(3) *Titres seigneuriaux*, 131, 284, 417.

(4) *Jugements du Conseil Souverain*, II. 968.

(5) Voir *Relations des Jésuites*, 1666 p. 8; *Journal des Jésuites*, 20 juillet 1666; *Mémoire de Nicolas Perrot*, pages 122-125; *Histoire du Montréal*, pages 187-91, 239, 255, 259.

fort Niagara vers le mois de février et que la Motte rest commandant au fort Conti. C'est en ce lieu et en ce moment que la Salle construisit le *Griffon*, premier navire qui ait flotté sur les lacs Erié et Michigan — et que la Salle pilota lui-même, au mois d'août, après avoir envoyé Tonti en avant éclairer sa route. La Motte demeura, selon les apparences, au fort Conti. (1) Dominique de Lamotte, sieur de Lucière et de Saint-Paul, avait épousé, à Montréal, en 1680, Alixe de Feuillée, veuve de Louis Des Granges sieur de Maupré. (2) Au recensement de Montréal, année 1681, nous lisons : "Dominique de Lamotte, 40 ans ; Marie Allix, sa femme, 45 ans."

L'année où les sieurs de la Vallière et Laurent Philippe se faisaient concéder Yamaska et Pierreville, une autre seigneurie était accordée à "Jacques Lefevre, habitant des Trois-Rivières... mesurant environ deux lieues de front, joignant au nord-est la terre du sieur Cressé (Nicolet) d'autre côté au sieur de Lussaudière au sud-ouest ou nord-ouest, sur le lac St-Pierre, avec pareille quantité de profondeur à prendre dans le bois vis-à-vis de la dite largeur, avec les îles, îlets et prairies qui se rencontreront sur la dite espace." (3) L'acte est du 4 septembre 1683. D'après le nom du propriétaire, ce fief s'appelle *la baie du Febvre*.

Depuis Sorel à Nicolet, toutes les terres qui bordent le lac Saint-Pierre du côté sud étaient donc concédées en seigneuries, à la fin de l'année 1683. Il s'en fallait de beaucoup qu'elles ne fussent peuplées et les guerres qui survinrent retardèrent pendant un quart de siècle les progrès de la colonisation dans cette contrée si exposée aux incursions des Iroquois.

C'est le moment de parler des Abénakis et des Sokokis dont l'établissement à Saint-François date aujourd'hui de deux siècles, mais est toutefois postérieur à l'arrivée des colons du sieur Crevier, comme on va le voir.

Aussi loin que l'on remonte dans l'histoire du Canada, la région située entre Sorel et Nicolet ne semble pas avoir été habitée par des tribus sauvages. C'était un territoire de chasse, il est vrai, mais que les Iroquois fréquentaient en venant de leur pays situé entre les lacs Ontario et Champlain, par la rivière Sorel, ou que les Algonquins de la rive nord du Saint-Laurent abordaient parfois dans le même but. Ni Cartier, ni Champlain, ni Sagard, ni aucun des plus anciens voyageurs du fleuve ne nous donnent à soupçonner l'existence de campements ou bourgades d'indigènes dans les terres du sud du lac Saint-Pierre. Tout se réunit pour écarter l'idée qu'il y eut dans ces endroits des représentants

(1) Gabriel Gravier : *Découvertes, etc., de la Salle*, 94-103.

(2) Tanguay : *Dictionnaire*, I. 169.

(3) *Titres seigneuriaux*, 117.

des deux seules races connues en ce pays : les Iroquois et les Algonquins. Je m'appuie sur le manque de preuves affirmatives et aussi sur les probabilités les moins douteuses à cet égard. Si, à de certains moments, de 1642 à 1647, par exemple, on a vu des Sauvages autour du poste de Richelieu (Sorel) cela était dû au poste même qui attirait le commerce des Algonquins et la haine des Iroquois.

Par une coïncidence singulière, des colons français commençaient à y introduire l'agriculture et la vie civilisée, lorsqu'une nation Sauvage, venue de très loin, désira aussi profiter des ressources naturelles que ces lieux lui offraient.

Les Abénakis, peuple du Maine et du Nouveau-Brunswick, avaient fait alliance avec le baron de Saint-Castin et autres commandants français, vers 1671, alors que la France reprenait possession de l'Acadie en vertu du traité de Bréda (1667). Le comte de Frontenac, connaissant le caractère belliqueux de ces Sauvages cultiva leur amitié. On voit que, à la grande assemblée des trois ordres, tenue à Québec en 1672 il y avait plusieurs Abénakis, lesquels demandèrent permission de prêter serment de fidélité au roi de France, ce à quoi le gouverneur se conforma volontiers. Cette démarche donna lieu à des rapports plus fréquents entre le Canada et l'Acadie. En 1677 un certain nombre de ces Sauvages allèrent demeurer à Sillery (1) près de Québec. En décembre 1679 une autre bande, comprenant des Abénakis et des Sokokis, chassés par la guerre, trouva un refuge à Sillery (2)

L'établissement de ces Sauvages dans le Bas-Canada ne date que de cette époque. A la vérité, nous les avons connus auparavant, mais à titre d'étrangers. En 1629, Champlain avait tenté de trafiquer avec eux (2). Huit années plus tard, quelques-uns avaient paru pour la traite aux Trois-Rivières ; en 1641, même chose. Ils commerçaient surtout avec les Anglais. De 1644 à 1664, les missionnaires du Canada les visitèrent (4). Cette dernière année il paraît y avoir eu un certain nombre de ces Sauvages aux environs de Québec (5).

Vers 1680, un poste d'Abénakis et de Sokokis (6) se fixa à Bécancour, sous les auspices de la famille Robineau dont les fils commandaient en Acadie.

Les recensements de 1681, 1685, ne mentionnent aucuns Sauvages à Bécancour ni à Saint-François-du-Lac, cependant je suis certain qu'il y en avait à Bécancour.

(1) Documents publiés par la législature de Québec, 1884, I. 226, 272.

(2) L'abbé Maurault : *Histoire des Abénakis*, p. 174-76.

(3) *Œuvres de Champlain*, p. 1198.

(4) Voir les *Relations des Jésuites*.

(5) *Jugements du Conseil Souverain*, I. 174.

(6) Sur les Sokokis voir Maurault : *Histoire de Abénakis*, p. 175, 176, 247, 572.

Dans la présente étude il n'y a pas lieu de faire de distinction entre les Abénakis et les Sokokis, parce que ces deux peuplades n'en formaient qu'une seule au besoin et s'entendaient avec nous comme si elles n'eussent composé qu'un même peuple. Les rapports entre eux et les Français de Québec n'ont commencé sérieusement qu'après 1671, à la suite de leur première rencontre avec Saint-Castin qui était alors dans leur pays, et nous savons que leur chemin de passage était la rivière Kenebec et la rivière Chaudière. La rivière Saint-François n'est pas mentionnée une seule fois à ce sujet.

M. Maurault dit (1) que les Abénakis et les Sokokis arrivèrent d'abord de leur pays en décembre 1679 à cause de la guerre qui les forçait à s'exiler. Il fait comprendre par là que c'était une émigration en règle, et non plus des caravanes de traite ou de curieux attirés par la nouveauté de notre commerce. Ces pauvres gens allaient surtout à Sillery près de Québec où était la mission de Saint-François-Xavier qu'il ne faut pas confondre avec Saint-François-du-Lac. Ces deux noms de Saint-François ont pu tromper les historiens. Il y avait aussi Saint-François du Sault Saint-Louis, au-dessus de Laprairie, mission iroquoise.

" Dès la première année de l'émigration des Abénakis en Canada, ajoute M. Maurault, un certain nombre de ces Sauvages remontèrent le fleuve Saint-Laurent jusqu'au lac Saint-Pierre et allèrent s'établir sur la rivière qui porte aujourd'hui (2) le nom de rivière Saint-François."

M. Maurault ne parle nulle part de l'arrivée des Abénakis en Canada avant décembre 1679. Alors la " première année " serait l'année 1680, selon lui. Il ajoute, citant une tradition, que M. Crevier s'étant établi vers 1680, les Abénakis allèrent de suite le visiter pour lui représenter qu'il s'établissait sur leurs terres. Crevier leur fit connaître ses droits sur cette seigneurie par les titres qu'il avait reçus en 1678. Les Sauvages parurent d'abord mécontents, et on rapporte que le seigneur, pour les apaiser, leur donna du lait autant qu'ils en désireraient. Ils furent satisfaits, dit-on, par cette politesse et continuèrent à visiter souvent la petite ferme. (3) "

Je ne saurais concevoir que les Abénakis, arrivés tout récemment d'un pays lointain, aient pu considérer Saint-François comme un territoire appartenant à leurs tribus. Un conflit peut avoir eu lieu entre ces Sauvages et le seigneur canadien, mais plus tard, au sujet d'empiètements ou de difficultés de voisinage, non pas au début même de la

(1) *Histoire des Abénakis*, p. 174, 176.

(2) Il y avait près de cinquante ans que le nom de la rivière Saint-François était adopté lorsque les Abénakis y arrivèrent.

(3) *Histoire des Abénakis*, p. 272, 276.

petite colonie de cultivateurs de race blanche, car cette dernière a indubitablement précédé les Sokokis et les Abénakis à Saint-François. Les titres de Jean Crevier remontent au moins à l'année 1672 et sont antérieurs par conséquent à l'apparition des premiers députés abénakis à Québec. Que dire des droits de Pierre Boucher (20 avril 1662) et de ceux des Lauson qui datent de 1638!

Les Abénakis, toujours d'après M. Maurault, "remontèrent la rivière environ sept milles et allèrent débarquer sur la rive est, à environ quarante arpents plus haut que le village actuel des Abénakis, où ils érigèrent leurs wigwams... Ils remarquèrent dans la rivière une grande quantité de plantes qu'ils appelaient *Alsial*; de là ils la nommèrent *Alsiganteku* (1), rivière aux herbes traînantes." (2)

Le Père Jacques Bigot, jésuite, dit, dans sa relation de 1685, que pendant l'hiver 1684-85, il alla, "accompagné de quelques jeunes gens, visiter les Abénakis qui résident sur la rivière Saint-François."

A la date de cette visite commencent les annales sanglantes de la paroisse de Saint-François. Le Père Bigot fut toute sa vie en Canada un émissaire du gouvernement français, soulevant les Sauvages, les lançant contre la Nouvelle-Angleterre et croyant avoir accompli un devoir sacré lorsque ces barbares, sous son inspiration, avaient commis quelques atrocités susceptibles de jeter l'épouvante dans les colonies anglaises.

Déjà, avec l'expédition que le gouverneur-général conduisit contre les Iroquois, au sud du lac Ontario, en 1684, les Abénakis de Saint-François étaient entrés dans le sentier de la guerre. A leur retour, ils apportèrent dans le village, des fièvres qui en firent mourir plusieurs durant l'hiver. Effrayés par cette mortalité, ils abandonnèrent leur premier campement et allèrent s'établir un peu plus bas, dans un endroit où ils demeurèrent quinze ans (3).

Au cours de son exposé, intitulé : *Etat de l'Elgise*, années 1685-86, Mgr de Saint-Vallier mentionne Sillery : "le dernier établissement dit-il, qu'on ait fait pour les Sauvages convertis." Saint-François n'était donc pas encore considéré comme ayant une bourgade sauvage établie ?

Au mois de juin 1684, le capitaine La Hontan, qui remontait de

(1) Prononcez *u* comme *ou*. On dit actuellement *tegou*. Les Sauvages prétendent que *alsigantegou* signifie "rivière aux coquilles." Il y a toujours eu beaucoup de coquillages ou huîtres d'eau douce dans ce cours d'eau. (Voir le rapport de M. Henri Vassal, bureau des Sauvages, 1884.)

(2) La plante que les Abénakis désignaient sous le nom d'*alsial* est abondante dans la rivière Saint-François. Elle est pourvue de longs fils qui s'étendent sur l'eau et appartient à la famille de naiadées (Note de M. l'abbé Provancher.)

(3) Voir l'*Histoire des Abénakis*, p. 272-6.

Québec à Montréal, prenait note de ses impressions de voyage. Il écrit : " Nous traversâmes le lac Saint-Pierre... On m'a dit qu'il s'y déchargeait trois ou quatre rivières fort poissonneuses, à l'embouchure desquelles je découvris de très belles maisons avec mon télescope. " A cette époque, la Pointe-du-Lac, Machiche, la Rivière-du-Loup, Maskinongé n'existaient pas sous la forme de lieux habités. Il y avait quelques maisons à Maskinongé, mais loin du lac, invisibles au navigateur et pas du tout placées à la bouche de la rivière. Donc La Hontan a, comme il le dit, traversé le lac et il a défilé devant les terres de Nicolet, la baie du Febvre et Saint-François, qui étaient habitées sur le bord de l'eau. Dans le passage qui suit il mentionne Sorel, montrant qu'il a fait ses observations entre Nicolet et Sorel. Il y avait soixante et quinze ans que Champlain s'était donné le plaisir de parler de ces lieux.

Nous avons vu, en 1680, le Frère Filiastre baptiser un enfant à Saint-François et rapporter ses notes aux Trois-Rivières pour les inscrire au registre de la paroisse. Les Récollets parcouraient les établissements des colons à titre de missionnaires.

Le premier registre paroissial tenu à Saint-François commence en 1687. On y trouve de nombreux noms d'Abénakis. M. Maurault (1) s'exprime comme si les premiers colons de race blanche dataient en cette localité de 1687; le recensement de 1681 et les notes qui ont été publiées ci-dessus font voir qu'il y avait alors près de quinze ans que les censitaires du sieur Crevier occupaient ces terres. M. l'abbé Tanguay indique le premier registre comme étant de 1715, oubliant par là ceux qui l'avaient précédé.

" En 1687, écrit M. Maurault, (2) M. Benoît Duplein, chanoine de l'église cathédrale de Québec, fut envoyé à Saint-François. Il desservit les Français et les Sauvages pendant deux ans. En 1689, le P. S. Dominique, (3) Augustin déchaussé, y passa quelques mois, et à l'automne de la même année, il fut remplacé par le Père Louis André (4) qui y demeura deux ans. " Bien peu de localités possédaient alors des curés résidents.

Le recensement de la Nouvelle-France, pris en 1688, place deux groupes au sud du lac Saint-Pierre : Saurel avec Saint-François, la baie Saint-Antoine ou du Febvre avec Cressé ou Nicolet.

Saurel et Saint-François réunis donnent une population de deux

(1) *Histoire des Abénakis*, page 272.

(2) *Histoire des Abénakis*, page 276.

(3) Dans son *Répertoire du Clergé*, M. Tanguay ne le nomme pas.

(4) Jésuite, arrivé en 1669, il retourna en France, l'année 1712.

cent neuf âmes, ou trente-quatre ménages qui comptaient soixante et quatre garçons, soixante trois filles, et treize domestiques.

La baie du Febvre et Nicolet réunis donnent une population de quarante-huit âmes, ou dix ménages qui comptaient douze garçons, sept filles, et un domestique.

Une longue série de guerres commence à la date où nous sommes arrivés.

BENJAMIN SULTE.

LA LITTÉRATURE.

La littérature est l'ensemble de toutes les règles de l'art de bien dire, bien parler, bien écrire. C'est la réunion des belles-lettres du langage humain. Enfin, c'est la langue, l'idiôme avec toutes ses beautés d'expressions, d'idées, de sentiments.

Avons-nous une littérature en Canada, une littérature nationale? Oui; elle est encore jeune, cependant, mais elle est fortement innée chez nous, comme tout ce qui prend naissance sur ce sol vierge du Canada.

La littérature a été de tout temps appréciée chez les peuples, même, dans les langues quelque peu barbares. Dans le grec, elle avait son aspect particulier de consonnance cadencée et harmonieusement sonore. Dans l'anglo-saxon, elle revêtait aussi la forme pittoresque des sons et de la mesure brève de la cadence. Tel était son caractère dans l'ancien latin aux locutions laconiques, imagées.

L'origine de la littérature française de laquelle provient notre littérature en Canada, est tirée du latin, du celte, de l'allemand et un peu du grec.

Le celte était l'ancien gaulois; tous ces éléments se sont confondus dans la langue française, en un seul idiôme qui est aujourd'hui le plus répandu dans le monde.

Cette transformation commença vers le 7ème siècle, où surgirent les premières productions du génie français, les premières fleurs de la littérature française moderne. C'est le siècle de Louis XIV qui personnifia, le plus, le caractère national de la littérature française.

La grande influence de cette littérature se répandit alors partout, pénétra jusqu'au Canada où elle domine encore dans le genre classique. Car ce sont des chefs-d'œuvres des Bossuet, des Fénelon, des Boileau, etc., etc., enseignés dans nos institutions, que cherchent à s'inspirer les meilleurs travailleurs de la pensée humaine.

Mais à travers les 18ème et 19ème siècles, la littérature prend des mesures nouvelles.

En Canada, notre littérature commence à naître. Issue de la littérature française, elle tend déjà à s'accroître, comme littérature nationale, canadienne. La terre de la patrie, avec ses souvenirs historiques, religieux, avec ses fécondes beautés, avec ses ornements, sa nature festonnée, est la source des inspirations du génie national.

Qu'y a-t-il de plus naturel, à la naissance d'un peuple, sur un sol arrosé de sueurs, de pleurs, de sang de martyrs, secoué sous le souffle d'une conquête étrangère, le théâtre d'héroïques combats, le lieu d'un attachement invincible, qu'y a-t-il de plus naturel, en effet, que toutes ces circonstances s'introduisent dans les idées d'une nation, y créent de sensibles et profondes impressions, pour se traduire ensuite dans les mœurs, dans le langage, dans la littérature.

Nous avons donc une littérature à nous, littérature distincte, imprégnée, formée des premières lueurs d'existence de notre pays, des premiers vagissements de notre nationalité.

La prose compte déjà de nombreux représentants, de fameuses réputations ; la poésie aussi, a ses illustrations.

Philosophes, historiens, orateurs, romanciers, publicistes, etc., le Canada peut compter aujourd'hui, parmi eux, sa pleïade d'hommes.

Dans la chaire, le barreau, la magistrature, existent de brillantes et nombreuses distinctions.

Depuis les Plessis, les Garneau, les Ferland, les Laverdière, les Vallières de St-Réal, les Papineau, aux Taschereau, Chauveau, Sulte, Loranger, Chapleau, Laurier, Routhier, Dunn, Fréchette, etc., la littérature canadienne a été fournie de capacités de haut mérite.

Actuellement, dans un réveil tout national, surgissent de nouvelles réputations aspirantes à la gloire littéraire.

Ce qui manque encore à notre littérature, c'est le caractère véritablement classique. Sous ce rapport, elle se ressent de l'esprit romantique qui domine de nos jours, dans la littérature étrangère. Nous y remarquons cependant une heureuse tendance vers le beau, le bon, le noble et le grand.

L'humble chantre des poésies de la nature, rivalise de beauté d'expressions avec le brillant panégyriste des sommités nationales.

La littérature est une des nobles prérogatives d'un peuple ; elle façonne les intelligences, polit, élève les caractères. Elle fait de nos rapports sociaux des liens d'agréable émulation vers un doux et expressif bonheur. Elle nous fait aimer les élégantes relations de la vie sociale ; développe le goût des bonnes mœurs.

Le but de la littérature est le même que celui de la morale, de la science. *La science cherche la vérité et la démontre, elle satisfait la raison ; la morale cherche le bien et l'enseigne, elle guide la volonté ; les beaux-arts et les belles-lettres cherchent l'expression du beau et font aimer ainsi le bien et la vérité en cherchant la sensibilité.*

J. HERMAS CHARLAND.

LES LAMENTATIONS D'UN TERRITORIAL. ⁽¹⁾

Du petit jardinet qui complète la modeste maison que je loue au fond du faubourg de Beauvais, j'entends matin et soir les sonneries de la caserne Saint-Roch ; je distingue la soupe, l'appel des consignés, l'extinction des feux.

Jadis cette caserne fut construite loin de la ville ; on voulait mettre les soldats au grand air. Mais, peu à peu, la cité a franchi ses étroites limites ; grâce à la brique, moins coûteuse que la pierre, de nouvelles rues ont pénétré dans les champs où les anciens récoltaient leur blé. La caserne est entourée de maisons ; comme partout, la campagne s'est dépeuplée pour grossir le chef-lieu ; en France, l'émigration se fait malheureusement à l'intérieur. Mais les noms des rues rappellent toujours l'origine militaire du quartier : sur les plaques bleues, on trouve les souvenirs de Denfert Rocheveau, de Chanzy qui fut l'épée de la défense nationale, du général Friant, du général Foy, le grand soldat et le plus grand orateur de la Picardie après Pierre l'Hermite.

Mais, les hommes déclinent tandis que les villes s'accroissent ; l'âge avance avec rapidité, et les réminiscences que m'inspirent le clairon ou le tambour apparaissent à mon esprit dans un lointain déjà brumeux. Les camarades qui firent avec moi l'exercice sur la place Bab-Azoun sont disparus dans tous les coins du monde. Tantôt j'entends encore leurs noms frapper mon oreille sans que leurs traits reviennent à mon esprit ; tantôt je vois se dessiner quelque figure bien connue sous laquelle je suis incapable de mettre un nom.

Une vague tristesse m'étreint le cœur lorsque les compagnies défilent pour la manœuvre, et souvent il me prend des envies d'imposer silence aux jeunes gens qui comptent avec impatience les jours qui les séparent de leur libération.

Elle viendra, soyez sans crainte ; elle viendra bien vite, et dans le

(1) Cet article destiné par l'auteur des *Rimes Amiénoises*, à une revue canadienne nous a été transmis par M. J. A. Poisson, notre collaborateur d'Arthabaskaville, qui nous promet pour l'avenir, la collaboration assidue de son ami d'outremer, que nous devons considérer comme l'un de ceux qui, sur le sol lointain de la vieille France, s'intéressent le plus au progrès de notre nationalité.

fracas de la lutte pour l'existence, au milieu de l'amertume dont la vie est faite, les jours et les ans d'après s'écouleront aussi sans que vous songiez à les compter. Tout d'un coup, du sommet de la colline, vous vous retournerez pour regarder derrière vous, effrayé de l'immensité du chemin parcouru, étonné seulement du peu qui vous en reste encore à faire. Car l'existence ne vaut pas qu'on la regrette, et toute journée qui n'a pas été une journée de malheur mérite qu'on s'en souvienne longtemps, et qu'on en sache gré à la providence ou au destin. Les anciens n'étaient pas plus exigeants et marquaient d'un caillou blanc ces journées là !

Qu'elle est loin à présent, la Méditerranée bleue ! Qu'ils sont loin les minarets d'Alger, et les ruelles étroites de la ville arabe encombrée de marchandises exotiques, et les boulevards construits à l'Européenne, et les mosquées où l'Imain enseigne l'intolérance aux Musulmans accroupis sur leurs talons ; et les chameaux chargés de denrées qui se dirigent vers la gare en branlant la tête et en ruminant, et les mendians drapés dans leurs guenilles qui répètent sur les bords des routes leur monotones invocations à Mohammed et à Sidi Abd-el-Kader, et les cordonniers marocains en train de fabriquer leurs babouches au grand air devant le théâtre. Si quelquefois, chose à peine croyable à mon âge, il m'arrive encore de rimailier, c'est par les temps de pluie et de brouillard qui me reportent invinciblement vers la claire atmosphère et l'incomparable soleil de la ville d'Alger.

Parfois, j'ai quelques voisins qui viennent me faire un bout de causerie, ils sont aussi d'anciens Africains qui regrettent l'Algérie, mais pas trop. Ils en regrettent surtout ce qui leur avait rappelé la Picardie, les chopes à deux sous et les champs de betteraves.

Eh oui ! à la vue des plants de vigne importés sur la terre d'Afrique, les soldats languedociens se purlèchent les lèvres et se sentent le cœur joyeux ; et leur plaisir éclate bruyamment en refrains en élevant.

Les soldats picards sont plus froids et plus taciturnes ; les manifestations extérieures ne sont pas leur fait. Mais en dedans, ils sont tout émus lorsqu'en étape ils passent le long des champs de betteraves.

Que ce soit le manmouth rouge long dont le rapport en Afrique est considérable ; que ce soit la betterave blanche à collet vert moins productive ou le tonkard doré plus pauvre encore, c'est toujours la betterave, la betterave de Saint-Quentin et de Péronne, la nourricière de l'Aisne et de la Somme, la betterave picarde qui produit le sucre et l'alcool, qui enrichit même les éleveurs de bétail ; la betterave que les crises agricoles n'ont pas encore entièrement tuée dans la France septentrionale.

Si, pendant les manœuvres, il faut traverser un champ, les soldats picards évitent avec soin d'abîmer inutilement la récolte ; les yeux

fixés à terre, ils peuvent s'imaginer n'avoir point quitté la terre natale et fouler aux pieds la propriété paternelle. Ne vont-ils pas tout à l'heure au bout du champ apercevoir la chaumière que domine un gigantesque pommier, l'église au clocher pointu et le cimetière où les parents et les amis sont endormis depuis longtemps ?

Ils ont traversé à pied les trois quarts de la France depuis Marseille jusqu'à Toulon sans revoir leurs chers champs de betteraves. Voilà qu'ils les retrouvent en Afrique. Les soldats picards font l'exercice sur la place d'Alger et la betterave a pris possession du sol algérien qu'elle enrichit.

—Ils sont fous, disent les camarades en voyant leurs yeux humides.

Car ceux qui ne sont pas nés sur les bords de la Somme, de l'Aisne et de l'Escaut, ceux-là pourront regarder les champs pendant des années entières sans découvrir cette chose dont les livres ne font pas mention : la poésie de la betterave.

Mais moi, qui ne suis pas Picard, ce que je regrette de l'Afrique, c'est ce qu'elle a de plus africain, les nègres et les palmiers, les maisons mauresques, les minarets et les mosquées. A tout cela rien ne ressemble sur les bords de la Somme.

Oui, tout cela est bien loin et semble plus loin encore quand on s'en souvient sous le soleil brumeux de la Picardie, dans une contrée à population homogène, dans les rues correctement alignées où de jour en jour les maisons rouges, bâties sur un plan uniforme, allongent davantage leurs rangées uniformes.

Les soldats dont j'entends les fanfares ne sont pas non plus ceux d'autrefois. Les pittoresques costumes d'Afrique ne paraissent que de temps en temps sur le dos de quelque aventureux Picard en permission. Saint-Valéry même est déjà trop loin pour que le grand col bleu des matelots s'étale souvent dans nos rues ; c'est une rareté que de voir la tunique écarlate des spahis, la *chachia* des zouaves, l'uniforme bleu et les larges pantalons des tirailleurs.

Pourtant, quand j'y pense, je redouterais de revoir Alger ; car qui sait si je le regarderais encore avec les yeux de ma jeunesse ; si ce lointain voyage n'aurait pas d'autre résultat que de m'arracher une illusion de plus et si je ressentirais encore l'enivrement du climat et du ciel africain ?

Qui sait si après avoir quelques jours entendu les idiomes variés qui se partagent la métropole algérienne, l'italien doux et flatteur, l'espagnol majestueux, l'arabe guttural, le maltais qui n'est ni d'Europe ni d'Afrique, le kabile sifflant, le *sabir* qui sert d'intermédiaire entre les peuples bariolés, je ne regretterais pas bientôt les intonations traînantes et le cachet bon enfant du patois picard ; les conversations patriotiques de braves qui sont justement fiers des exploits de l'amiral picard

Courbet au Tonkin ; les chansons entonnées à la brune par les bandes de réservistes qui rentrent au quartier. Eux aussi, les malheureux, comptent impatiemment les journées qui les séparent de leurs labours, et j'en ai entendu maudire leur jeunesse, souhaiter d'être plus vieux de trois ans pour n'avoir plus à se soumettre encore une fois au joug de la discipline et aux marches lassantes des grandes manœuvres.

Toi aussi, petit marmouset, qui cours sans souci dans la rue en battant, à la grande colère des gens du quartier, le tambour sur une vieille casserole depuis ton lever jusqu'à ton coucher, le temps viendra—et lestement, je te prie de m'en croire—où tu porteras à ton tour ces pantalons rouges que tu regardes aujourd'hui avec envie et admiration. Mais quand tu en seras là, l'âge ne t'aura pas rendu plus raisonnable que les autres ; tu réclamera avec impatience d'être libéré du service, de devenir territorial comme moi et quel que soit le destin que te garde l'avenir, une fois au bord de la fosse, les jours de ton existence qui te sembleront les plus dignes de regret, seront encore ceux où une vieille casserole suffisait à tes plaisirs.

LÉON BARAT.

TROIS-RIVIÈRES.

A tes pieds, le fleuve immense,
A l'horizon de verts coteaux ;
Un parc au feuillage dense,
Un boulevard, des nids d'oiseaux ;

Là les ponts du Saint-Maurice,
Les estacades, le moulin
Et le billot rond qui glisse
Revêche, sous un noir grappin ;

Ici des champs, des prairies,
Des vieux pins, des blés jaunissants,
Des enclos, des métairies,
Que coupent des rails gémissants ;

C'est le dôme, la tonnelle
Du collège, bruyant trésor ;
C'est le couvent qui cisèle
Sur le ciel bleu, ses flèches d'or ;

Près du port, un sable humide,
Des vapeurs, de sombres vaisseaux,
Des esquifs au vol rapide :
Cygnes blancs, effleurant les eaux ;

Dans tes murs, une chapelle,
Un vaste temple au long clocher
Où le soir, l'airain rappelle
Une prière au vieux nocher :

Cité de Laviolette
Tel j'aime ton charmant décor
Mais, séduisante coquette
Quand pourrai-je te voir encor ?

CHS. M. DUCHARME.

PASCAL⁽¹⁾

Le Finistère repose sur l'immense cap de granit qui termine la France à son ouest extrême. Ce cap, aux assises puissantes, le protège contre l'effort de l'Océan et contre les grands vents chargés de la froidure salée du large. Le tiède courant du *Gulf-Stream* en baigne la base et donne à la vieille terre bretonne cette température privilégiée qui permet aux fleurs et aux fruits d'y croître et d'y mûrir comme au centre même de la France.

A la falaise de la petite anse de Portzaal s'adossait, il y a une vingtaine d'années, le vieux manoir de Trémazan ; il semblait presque en faire partie, tant il en avait pris la teinte grise et sombre. Sans aucun caractère architectural, ce manoir offrait l'aspect d'une grande habitation très simple, construite plus de cent ans auparavant avec les débris de l'ancien château du treizième siècle. De l'antique demeure restait le seul donjon, intact, haut de 30 mètres, fièrement terminé par une couronne ajourée, taillée en plein granit. Le manoir moderne semble avoir été greffé par une main puissante à cette tour qui forme l'un de ses angles. Rien de bizarre comme cette construction disposée pour la paisible vie rurale et mise sous la protection de ce sombre géant de granit, témoin impassible, pendant tant de siècles, de guerres, de sièges, d'assauts formidables, de toutes les brutalités de la vie féodale.

Divisé en quatre étages auxquels on accédait par un escalier aux marches de granit, pratiqué dans l'épaisseur des murs, ce donjon se dressait à pic sur la mer ; du large, on eût dit une gigantesque plante de pierre, dont les vigoureuses racines auraient poussé dans le roc même. Le manoir, orienté au sud-est, se trouvait abrité contre la violence des vents d'ouest, autant par la tour que par les hautes falaises. Devant, s'étendait un parc magnifique, assez vaste pour s'y promener agréablement à cheval ; les arbres, d'essences variées, très anciens, entretenus avec sollicitude, formaient des voûtes de verdure, foisonnant d'oiseaux chanteurs vivant là en parfaite quiétude.

Les chênes surtout y atteignaient des dimensions extraordinaires, et

(1) Du *Correspondant*.

la pensée se plaisait, remontant le cours des âges, à se représenter les assemblées de jeunes druidesses, vêtues de blanc, réunies dans de semblables palais de sombre verdure. Mais ce qui faisait de ce parc une véritable merveille, c'étaient ses longues allées sinueuses bordées de myrtes et de rhododendrons devenus, avec le temps, des arbres hauts de plus de 6 mètres. Quand, au printemps, ils disparaissaient sous les fleurs, l'effet devenait féérique : on se serait volontiers cru dans ces jardins des *Mille et une Nuits*, où se promène la belle princesse qui déjeune d'une grenade partagée avec son fiancé.

A quelque distance du manoir de Trémazan, le village entourait la petite anse remplie de bateaux de pêche tirés sur le sable ou fortement amarrés au rivage.

Nous n'avons nulle intention de renouveler ici les descriptions si souvent faites de la terre bretonne. Qui a visité ce pays pittoresque, sévère et gracieux, ne saurait l'oublier. Et qui ne le connaît point ne saurait s'en faire une juste idée à l'aide des plus intéressantes descriptions.

I

A l'époque où commence ce récit, il y a près de vingt ans, les paysans ne savaient guère lire, dans ce coin pacifique et retiré de l'antique Bretagne. Depuis un temps immémorial, choses et gens n'y avaient pas grandement changé. Le costume national disparaissait bien peu à peu ; les procédés de culture arrivaient lentement à se perfectionner, mais c'étaient à peu près les seuls changements d'importance introduits dans les coutumes anciennes des paysans et des pêcheurs.

De temps à autre, cependant, quelques nouveautés faisaient une timide apparition, tantôt par l'intermédiaire de marins, de soldats de retour dans leurs foyers, ou par des almanachs, des journaux illustrés, des images grossières, ayant l'intention de représenter les événements contemporains. A l'occasion d'une élection au Corps législatif, circulaient soudain une foule de théories ridicules, absurdes ou bienfaites. Chacun écoutait bouche bée, et l'on pouvait supposer un instant que toutes choses allaient être bouleversées dans le pays.

Mais il n'en était rien. Une fois élu, l'honorable député ne revenait guère, l'agitation cessait ; marins, paysans, anciens soldats reprenaient bientôt leur vieille accoutumance ; le monde primitif où ils étaient nés se refermait sur eux, comme la nappe de l'Océan se referme sur ses profondeurs un instant découvertes. Elles passent si rapides et si douces, les vies exemptes de tout événement ! Chaque

jour nouveau ressemble au précédent, et la chaîne des années se déroule toujours semblable dans sa tranquille uniformité.

Un incident imprévu vint soudain jeter le trouble dans ce petit pays si calme, et surtout parmi les habitants du vieux manoir de Trémazan, dont il sera question tout à l'heure.

Le bruit se répandit, un beau matin, qu'un homme jeune, de bonne mine, répandant l'argent sans compter, parcourait la contrée, questionnait sur tout sans nullement laisser deviner dans quel but. A la grande stupeur et profonde inquiétude des paysans et des pêcheurs, l'inconnu fut distinctement aperçu fort occupé d'installer dans la campagne et sur la falaise une sorte de petit canon mystérieux monté sur quatre hauts bâtons, enveloppé d'une toile noire sous laquelle il passait la tête pendant de rapides instants. Grande fut l'émotion parmi les paysans, qui prenaient le voyageur pour un sorcier, et faillirent lui faire un mauvais parti. Un jour même, il arriva qu'un groupe menaçant se forma autour du jeune inconnu.

Sans se déconcerter ni se laisser intimider, celui-ci s'empressa de charger cette espèce d'arme en y introduisant rapidement quelque chose de brillant ; un léger claquement se fit entendre, et le groupe mal intentionné, pris de peur, décampa à toutes jambes. Seul, un vieux pêcheur, nommé Rivoaré, resta tranquillement planté devant le redoutable canon, la pipe à la bouche, clignant d'un air malin ses paupières fripées.

—Eh bien, vieux, vous n'avez donc pas peur, vous ? dit l'inconnu en riant et fixant sur lui deux yeux gris au regard moqueur.

—Eh non, monsieur. Un ancien mathurin, ça connaît tout et le reste, car ça a vu le monde par bâbord et tribord. Je suis un ancien gabier du *Coligny* ; quel bâtiment ! monsieur, si vous le connaissez ?

—Certainement, je l'ai rencontré dans les mers de la Chine.

—De vrai, monsieur ?

—Le lieutenant de Kerbouhet, qui le commandait en second en 186..., est un de mes amis.

L'ancien gabier ôta respectueusement son chapeau :

—C'est de la photographie que vous faites là, monsieur ?

—Mais oui, mon brave. Tenez, voilà pour vous, en souvenir du *Coligny* ; allez faire boire un coup à ces braves gens, afin qu'ils me laissent tranquille et cessent de me prendre pour le diable en personne.

—Merci bien, monsieur, dit Rivoaré stupéfait, en regardant les pièces d'or étalées dans la paume de sa large main. Ah ! bien, pensa-t-il, voilà un particulier qui ne doit point se rincer le bec avec de l'eau claire... C'est, pour le moins, un fils d'amiral !

L'inconnu continua de parcourir la contrée pendant quelques jours,

puis il disparut, laissant plus d'un vieux paysan breton se signer dévotement, persuadé que de semblables agissements dénonçaient avec assez de clarté un être appartenant au monde surnaturel.

II

Peu de temps après, la nouvelle se répandit dans le pays que les cinq fermes et les grands bois de chênes de Vrach'innis jouxtant la terre de Trémazan, venaient d'être achetés par le notaire de Brest, M. Ardoiseau, pour le compte d'un riche étranger, tous ceux qui ne sont pas nés dans le pays même étant considérés comme "étrangers". Ces acquisitions composaient une propriété d'une vaste étendue qui s'avancait jusqu'au bord de la mer ; mais il ne s'y trouvait aucune maison d'habitation.

Mille fables circulèrent aussitôt ; la curiosité générale était en éveil ; on questionnait le notaire, qui affectait de ne rien savoir. Ce fut bien autre chose quand on apprit l'arrivée soudaine du nouvel acquéreur, M. Anthime Valrède, ex-constructeur de chemins de fer russes, grand agronome ; il amenait un architecte de Paris, de Paris ! rien que cela ! Ce Valrède était un grand gros homme, aux petits yeux luisants comme braise, à la barbe grisonnante, hérissée, à la parole brève, toujours disposé à se mettre en colère. Tout aussi marchait droit et vivement avec lui.

Ce nouveau venu ne paraissait devoir rien faire comme les autres : l'aubergiste de Plouganion, la petite ville la plus proche, avait bien compté l'héberger ; la mère Davimis, du village même de Trémazan, pensait lui offrir, dans sa chaumière, une pièce assez propre où elle recevait les touristes quand, par hasard, il s'en aventurait jusque-là, Point du tout. M. Valrède installa en deux heures, en plein champ, deux superbes tentes en toile, tout bonnement, se logea dans l'une et mit son architecte dans l'autre. On se racontait qu'il y avait de tout là dedans ; vivres, lits, tables et sièges ; l'ex-gabier Rivoaré, choisi pour en faire le service, en parlait avec mystère et déférence.

Une quantité d'ouvriers fut rassemblée et bientôt on vit la nouvelle maison s'élever avec une rapidité extraordinaire, dans un site magnifique, tout près de la mer, de l'autre côté de la petite anse, mais bien abritée par la falaise et les bois, en pleine vue du manoir de Trémazan. C'était une originale habitation, construite dans le goût anglo-français, en granit gris, en briques rouges et roses, surmontée de toits pointus couverts d'ardoises ; des pignons reliés par des véranda's, de vastes fenêtres, des tourelles d'un gothique simple, élégant et sans pré-

tion, formant un ensemble harmonieux parfaitement approprié au climat et à la situation.

D'après les dires de l'architecte, M. Valrède père aurait voulu construire un château monumental, avec deux ailes en retour, force colonnes et chapiteaux, cour d'honneur, salle de fêtes, etc.; mais son fils lui ayant déclaré qu'il n'y mettrait jamais les pieds, force lui fut de céder à sa volonté; ce fils était, disait-on, la seule personne qui eût quelque influence sur M. Anthime Valrède, la seule qu'il prit la peine d'écouter et n'osât rudoyer avec sa brusquerie ordinaire.

L'ex-constructeur des grandes lignes ferrées de Crimée, habitué à mener au fouet bêtes et gens, infatué de sa grande fortune, gonflé de son importance d'homme enrichi par son travail, reconnaissait cependant en son fils Serge une nature supérieure, intelligente, cultivée. Aussi écoutait-il souvent les avis de ce fils dont il était bien plus fier encore que de sa fortune.

Le plan de Maison-Belle, inspiré par le jeune Serge Valrède, le mystérieux voyageur-photographe, fut donc exécuté sous la direction de son père, enchanté d'avoir à mener vertement des escouades d'ouvriers de tout genre.

Une bonne année se passa ainsi. La maison s'édifiait rapidement, et pendant ce temps, M. Valrède trouvait encore moyen de bouleverser les fermes pour y installer des convois entiers de bestiaux, de machines agricoles, de plantes et d'arbustes inconnus dans le pays.

III

Laissons M. Anthime Valrède poursuivre sa tâche avec l'emportement, la volonté et l'intraitable caractère qu'on lui attribuait et revenons au vieux manoir de Trémazan.

Il était alors habité par le baron de ce nom, qui vivait dans ses terres depuis longues années, se faisant gloire de n'en être presque point sorti depuis son second mariage avec une Rochemais. Le vieux gentilhomme, qui était le plus grand propriétaire et aussi le plus influent personnage de la contrée, apprit avec autant d'ennui que de contrariété la nouvelle de l'arrivée de ce voisin riche et remuant. Tout changement lui paraissait de sa nature détestable, toute nouveauté trouvait en lui un adversaire déclaré. Le nom de Valrède courait dans toutes les bouches; pas un pâtre, un oiseau, un buisson qui ne lui rappelât à un degré quelconque ce voisinage irritant; le pays, si tranquille jusqu'alors, semblait révolutionné.

Le baron, veuf pour la seconde fois, vivait avec ses deux filles, Pascale et Floriette, M^{me} de Rochemais, grand'mère maternelle de

cette dernière, et sa belle-mère à lui. Richard, son fils, l'aîné, du même lit que Pascale, était un jeune et brillant officier qui venait rarement au manoir.

M. de Trémazan, fort entiché de noblesse, était bien connu dans tout le pays pour la ténacité de ses opinions. Fermement, il attendait le retour d'Henri V sur le trône de ses pères ; rien ne pouvait ébranler en lui cette foi, cette croyance, cet espoir, auxquels il rattachait toutes ses espérances, tous ses plans d'avenir pour sa famille. D'excellents partis s'étaient présentés pour sa fille cadette, quelques-uns aussi pour l'aînée ; il passait pour fort riche, et on lui connaissait force bon bien au soleil. Mais le rigide baron avait invariablement répondu que jamais il n'établirait ni l'aînée ni la cadette devant que le roi ne fût revenu et n'eût donné à leur mariage son auguste approbation.

tait, chez lui, volonté si arrêtée, que rien au monde n'avait jamais n faire démordre. En outre, il n'eût à aucun prix accepté des es non titrés et ne possédant point rang à la cour. La noblesse des rémazan valait certes bien cela ; elle était d'origine assez pure, assez ancienne.

En présence de ces exigences et de cette obstination, l'armée des prétendants s'était peu à peu repliée en bon ordre. M. de Trémazan n'en avait cure, convaincu du prochain retour du roi, l'œil obstinément fixé sur l'arrivée de cette aurore désirée.

Il est de toute justice d'ajouter que le noble et orgueilleux baron avait, en toutes occasions, soutenu ses opinions de ses deniers, en faisant à la cause qu'il regardait comme sacrée de forts grands sacrifices.

Dans le pays on avait pour lui un respect profond, tout en regrettant de le voir condamner ses filles à un célibat indéfini par suite de cette idée fixe et bizarre d'attendre le retour du comte de Chambord. En plein règne de Napoléon III, cette prétention ne manquait point d'originalité.

Il existait entre les deux sœurs une grande différence d'âge et de caractère : près de huit années les séparaient. La naissance de la plus jeune, Floriette, avait occasionné à sa mère une longue maladie qui l'avait emportée en quelques années : la jeune fille n'avait donc d'elle qu'un souvenir très confus, et toute la tendresse de son se s'était reportée sur M^{me} de Rochemais, sa grand-mère, qui ac uit cette charmante enfant ; elle l'adorait d'autant plus que le bs. a témoignait à sa fille aînée, Pascale, une préférence très marquée. La nature a voulu, dans ses lois mystérieuses, que souvent la tendresse des parents fût prodiguée à ceux qu'elle a privés d'avantages physiques ou intellectuels.

Pascale était grande, très brune ; ses épais sourcils, ses cheveux

plantés bas, donnaient à sa physionomie une expression un peu dure, mais elle paraissait plutôt belle de visage, malgré la disgrâce terr qui l'avait atteinte dès l'enfance. A la suite d'une chute, sa t avait dévié en grandissant, et l'une de ses jambes s'était légèrement raccourcie. Sans être précisément bossue, la pauvre Pascale a perdu toute grâce, toute souplesse dans sa taille et sa démarche. Elle ressentait profondément cette infortune, si terrible pour une femme, et rarement le sourire venait adoucir la sévérité de son visage, qui accusait bien près de la trentaine. Malgré ces désavantages, Mlle de Trémazan avait fort grand air, et l'on sentait en elle la fille de race, de cette race bretonne ferme et dure comme le granit du sol natal.

Peu communicative, vivant dans une grande retraite et s'enveloppant d'une haute piété, Pascale ne comprenait point la gaieté ni même la sérénité enjouée ; elle n'estimait que la gravité même un peu sévère, apportait une certaine solennité dans les actes les plus simples et les plus ordinaires de l'existence. Ce petit travers lui venait un peu de son père, dont elle exagérait volontiers les sentiments et la manière de voir et de s'exprimer. Portrait vivant du baron, au moral comme au physique, elle s'entendait à merveille avec lui.

—Ma sœur ! elle sourit avec sérieux, prend son potage avec majesté, accorde la baise-main à ses pensées, daigne se livrer au sommeil, et le reste à l'avenant ! disait Floriette, dont le caractère était tout différent.

Dans la famille et la maison, tout le monde lui obéissait et la redoutait même un peu, non qu'elle manquât précisément de bonté, mais plutôt d'indulgence, cette forme si douce de la bonté. Peut-être aussi que la pauvre Pascale reportait volontiers sur les autres les sentiments d'amertume et les regrets qu'il lui était justement permis d'éprouver sous bien des rapports. Tout son entourage, du reste, se montrait plein d'égards et d'attentions pour elle. Une seule personne se permettait de garder vis-à-vis de la fille aînée du baron une indépendance absolue, sans toutefois chercher à la heurter ni à la désobliger.

Cette personne était miss Gwendoline Mountmoreux, jeune et mante Anglaise, amie très chère de Floriette, bien qu'elle eût années de plus que cette dernière. Quand il s'agissait de la jeune envers qui sa sœur se montrait souvent assez sévère, Gwendoline ne craignait nullement de tenir tête à Pascale et défendait sa jeune amie avec une remarquable fermeté. Seule, elle arrivait à faire plier ce caractère orgueilleux, sombre et ombrageux ; aussi Pascale, obligée de compter avec elle, supportait avec un peu d'impatience la présence de la jeune Anglaise, qui venait chaque année passer à plusieurs reprises un mois ou six semaines au manoir de Trémazan. Le baron, lui, tout en ménageant les susceptibilités de sa chère fille aînée, trouvait dans la présence et la compagnie de miss Mountmoreux une agréable dis-

traction, dans la solitude grande où il s'était confiné. Mme de Rochemais aimait toujours qui aimait sa chère Floriette. Celle-ci disait parfois à son amie :

—Tu fais de l'homœopathie avec ma grande sœur. Nous avons, nous autres bons Français, un gentil proverbe que tu sais joliment bien mettre en pratique.

—Lequel petite proverbe ?

—“A bon chat, bon rat,” ma belle Gwendoline.

—Elle n'est pas bête, ton proverbe.

Tout en parlant très couramment le français, miss Mountmoreux y introduisait des tournures de phrases anglaises et confondait volontiers les genres. Ce langage, quelque peu incorrect, ne laissait pas d'avoir certain charme pittoresque. Le baron n'y prenait point de déplaisir, cale s'en moquait dédaigneusement, Mme de Rochemais et Floriette souriaient, sans que la jeune Anglaise s'offensât le moins du monde des moqueries ni des sourires. Impassible et douce, elle continuait d'exprimer très clairement sa pensée dans une langue si difficile et si différente de la sienne, en lui donnant souvent des tournures imprévues pleines d'originalité.

IV.

Par une soirée d'avril, la famille Trémazan et quelques amis se trouvaient réunis, après le dîner, dans l'immense salle du vieux manoir.

Cette pièce, qui tenait toute la largeur de la maison, éclairée de chaque côté par de hautes fenêtres à petites vitres anciennes, servait à la fois de bibliothèque et de salon ; l'un des vastes panneaux, tapissé de livres, faisait face à une série de portraits de famille dont un certain nombre remontait à plus de trois siècles. Un poêle-calorifère géant, en faïence brun rouge, occupait la surface d'un mur transversal et s'élevait presque jusqu'au plafond ; vis-à-vis, une large porte à deux battants donnait accès dans la vaste salle à manger. Le piano à queue, de grands divans adossés au mur, des sièges de forme ancienne à dossier sculpté, tout une famille de tables dispersées dans les coins complétaient l'ameublement, dont l'ensemble dénotait la vie de province très aisée, mais dépourvue d'élégance et de confort véritable. Cette pièce était si vaste, que plusieurs groupes de personnes pouvaient y causer à l'aise et parler de choses indifférentes sans se gêner réciproquement.

au centre, la table de whist, où la partie semblait fort animée entre le de Rochemais et plusieurs voisins et amis ; les uns jouaient, les autres suivaient la partie debout, prêts à “rentrer,” leur tour arrivé. Les joueurs actifs étaient, à ce moment : Mme de Rochemais, M. Yvon

de Kercambo, un parent des Trémazan, jeune gentilhomme de Saint-Pol-de-Léon, en visite pour quelques jours au manoir ; le vieux M. de Trémanec et un homme jeune et blond, mince et myope, M. de Saint-Giles, nouvellement nommé receveur de l'arrondissement. Sa famille était de Morlaix ; elle lui avait obtenu cette situation pour le retirer de la vie de Paris, où il s'était "brûlé les ailes," suivant la poétique expression de la douairière de Kercambo ; Me Ardoiseau, le notaire de Brest, au courant de toutes choses, aurait pu ajouter que ces ailes comprenaient une bonne partie de la fortune des Saint-Giles, engloutie dans des spéculations à la bourse ou dans des affaires douteuses.

Le jeune receveur avait dû accepter la décision de sa famille, tout en se disant qu'il trouverait bien moyen de se "refaire" d'une manière quelconque ; il n'entendait pas végéter éternellement dans ce fond de province. La famille de Trémazan passait pour riche, et la plus jeune des deux filles du baron eût parfaitement fait son affaire. Toutefois, pourvu que la dot fût belle, il se serait contenté de l'aînée, bien qu'elle lui inspirât plus de crainte que de sympathie.

Derrière M. de Saint-Giles se tenaient M. de Ploheu et le curé du village de Trémazan, directeur de Pascale.

La partie ne paraissait pas tourner favorablement pour Mme de Rochemais, car à chaque instant elle rejetait sur son épaule gauche une des deux longues boucles blanches qui terminaient chacun de ses bandeaux de neige : c'était son geste habituel quand les choses s'avisaient de ne point aller à souhait. Les atouts se dérobaient avec obstination ; l'excellente dame se montrait donc fort agitée et la boucle voltigeait.

—Floriette ! mon enfant, si tu nous faisais un peu de musique ? dit-elle en jetant élégamment un dix de cœur sur la flanelle verte de la table.

—Volontiers, grand-mère, si Gwendoline veut bien m'accompagner ; sans cela, je ne saurais avoir tous mes moyens, ajouta la jeune fille avec une importance qui fit sourire Mme Rochemais.

—Chète madame ! s'écria M. de Trémanec, ce bruit ne va-t-il pas vous occasionner des distractions ? Notre partie est déjà compromise. Songez qu'il nous faut encore trois levées... et que c'est la seconde manche...

—Mon cher partner, *ce bruit* influence toujours favorablement les atouts ; et, du reste, je n'écouterai que d'une oreille.

De la plus grande alors, bonne mère, cria Floriette en riant, chantée de voir que le whist n'imposerait pas aux jeunes filles son silence gênant.

—Allons, Gwendoline, mon beau cygne d'Angleterre, ôtez vite ces gants qui cachent vos mains de statue antique...

—Et frappez sur le clavier comme un tambour moderne, répandit en souriant miss Mountmoreux, avec son léger accent anglais, où se marquait la difficulté de prononcer les *r* avec la netteté exigée par la langue française. Elle se leva pour aller ouvrir le piano, déployant sa haute et fine taille pleine de majesté ; en passant près de la table de jeu, elle remarqua fort bien, mais sans daigner le laisser voir, les regards chargés d'admiration des whisteurs.

Elle les méritait certes, cette belle Anglaise au profil de médaille couronné par une haute broussaille de cheveux bruns, courts et crépelés, tandis que tout le reste de l'opulente chevelure massée derrière la nuque, faisait ressortir la perfection correcte de ses traits ; son beau teint pur, ses yeux bruns très ouverts, au calme regard intelligent, un peu hautain d'expression, en faisaient une de ces individualités féminines qui, sans plaire à tous, ne sauraient passer inaperçues ni laisser indifférent.

La belle Gwendoline plaqua quelques accords, et Floriette se mit à chanter de vieux airs bretons, d'une voix sympathique, juste et très étendue.

Mlle de Trémazan offrait avec son amie un contraste frappant : de taille moyennée et très bien faite, point jolie, mais charmante, des yeux de saphir pétillants d'esprit et de gaieté, toujours en mouvement et toujours gracieuse, ses cheveux, d'un blond un peu fauve, retombaient sur ses épaules en masse bouclée naturellement ; son visage n'offrait aucun type caractérisé ni rien de remarquable, qu'un charme extrême répandu également dans toute sa personne. C'était simplement une vraie jeune fille, heureuse de vivre, aimante, généreuse et bonne, comme un grand enfant auquel la vie n'a encore apporté ni chagrin ni déception.

Un groupe de cinq ou six personnes causaient à demi-voix dans un coin ; on distinguait par moments les mots d'asselement, blés durs, bétail, chasse, pêche, huîtres, rendement du sarrasin, engrais étrangers, etc., tous sujets d'un puissant intérêt pour des propriétaires ruraux. Debout, appuyé à une table de chêne, un homme de grande taille, aux cheveux grisonnants, écoutait la conversation, ne s'y mêlant que par un mot bref, prononcé très haut sur un ton dogmatique et solennel, lancé à de longs intervalles. C'était le baron Hector de Trémazan, alors âgé d'environ soixante-cinq ans ; son visage rasé avec soin, la coupe de ses cheveux, rappelaient la mode de 1830 à 1840. Comme une montre qu'on a oublié de remonter, le baron semblait en être resté à cette époque de sa vie, sans doute la plus brillante. De temps en temps, il donnait un léger coup à la touffe de cheveux qui se relevait en petite flamme sur son front élevé, et qui le faisait vaguement ressembler aux portraits lithographiés de Lamartine en orateur.

—Où donc est Pascale ? dit-il tout d'un coup d'une voix haute et brève.

—Où est Pascale, madame ? répéta-t-il avec une nuance d'impatience, s'adressant directement à Mme de Rochemais.

—Je pense qu'elle s'occupe du thé, mon cher fils.

—Nô ; elle est dans son oratoire, je pense, reprit Gwendoline de sa voix sonore, s'interrompant au milieu d'un accord final.

—Eh bien, Floriette, si votre sœur a jugé à propos de se retirer quelques instants, qu'attendez-vous pour la remplacer dans ses devoirs de maîtresse de maison ? Ce serait peut-être plus opportun que de passer votre temps au piano.

Ces mots furent dits d'un ton qui exprimait un léger mécontentement. La grand'mère eut un mouvement de contrariété, mais resta silencieuse.

—Attention, chère madame ! vous avez coupé mon dix de trèfle, il était maître ! voilà la levée perdue, c'est vraiment terrible ! une si belle partie...

—Ah ! mille pardons ! monsieur de Trémanec...

Floriette sortit en courant, sa robe blanche laissant derrière elle comme un clair sillon de lumière. Tous les yeux la suivaient avec moins d'admiration peut-être que pour Gwendoline, mais avec une expression de vive sympathie. Le jeune receveur crut l'occasion excellente pour placer un soupir significatif tout en caressant sa maigre moustache blonde. C'était une façon de poser sa candidature vis-à-vis du voisinage, sans cependant se compromettre d'une façon trop affirmative.

Un instant après, Pascale fit son entrée, vêtue selon sa coutume d'une longue robe sombre très simple, enveloppée d'une mante de dentelle noir qu'elle n'ôtait jamais. Grâce à ce costume, elle parvenait à dissimuler, autant qu'il se pouvait, la légère inégalité de sa démarche, et les imperfections physiques dont la pensée l'obsédait sans cesse ne frappaient point le regard d'une manière choquante. Elle s'avancait lentement, portant la tête avec noblesse, et saluant avec dignité quelques personnes arrivées depuis le dîner. Toutes s'inclinaient profondément, mais leurs regards n'exprimaient pas cette espèce d'affectueuse sympathie qui s'attache souvent aux personnes disgraciées par la nature et dont le cœur rachète leur disgrâce par sa généreuse bonté.

Le baron s'avança vers sa fille préférée.

—Et d'où venez-vous, Pascale ? Vous nous avez bien abandonnés, mon enfant.

—Je m'étais retirée un moment dans mon oratoire, mon cher père. N'est-ce pas le jour où ma sœur atteint sa vingt-deuxième année, et ne dois-je pas, plus encore que d'habitude en cet anniversaire, appeler sur elle les bénédictions d'en haut ?

—Vous avez bien fait, ma fille ; pour votre sœur, je vous en remercie. Voulez-vous offrir le thé à nos hôtes ?

Les trois jeunes filles se mirent aussitôt à servir le thé ; Pascale le versait dans les tasses, tandis que sa sœur et la jeune Anglaise allaient es porter aux invités. Seul, le curé fut honoré d'une attention particulière de Pascale, qui voulut prendre la peine de le servir elle-même.

V.

M. de Trémazan avait suivi de loin les travaux de ses nouveaux voisins. Depuis près d'un an, il avait vu, non sans un profond sentiment d'ennui, cette habitation d'un style inconnu dans le pays, s'élever à la limite de son bien avec une rapidité féérique. Cette nouvelle venue l'inquiétait, lui déplaisait, l'irritait à la fin. Il affectait de n'en point parler et dédaignait de faire aucune question à son sujet. Une partie de ses invités en parlait cependant ce soir-là avec animation, tout en prenant congé pour se retirer.

L'orgueilleux baron n'y tint plus. Le whist terminé, il saisit cette occasion d'interpeller Me Ardoiseau, au sujet de ses nouveaux voisins.

—Quelles sont ces gens, Ardoiseau ? dit-il d'un ton quelque peu dédaigneux.

Le notaire toussa ; mais il connaissait trop bien le terrain pour se compromettre d'aucun côté.

—M. Valrède père...

—Il a donc un fils ? interrompit Floriette étourdiment.

—Veuillez donc contenir votre impatience et laisser Me Ardoiseau poursuivre, avec clarté, le cours de ses explications, dit le baron, qui n'énonçait jamais la plus infime de ses pensées que dans un langage empreint d'une certaine pompe, sur un ton emphatique et solennel.

—M. Valrède père est un ex-entrepreneur-constructeur de lignes ferrées ; c'est à lui que S. M. le tzar a daigné accorder l'autorisation d'établir des chemins de fer dans diverses parties de son empire, et notamment en Crimée. M. Anthime Valrède est en outre grand amateur d'agriculture et possède une fortune énorme.

—Vraiment ! ah ! ah ! très bien, dit le baron.

Ces révélations inattendues lui produisaient une certaine impression, tout en l'étonnant considérablement. L'agriculture était son occupation favorite, elle tenait dans son existence une très importante place, et il se piquait modestement d'y exceller.

—Le tzar Alexandre, continua le notaire, lui a même fait la faveur particulière d'envoyer à son fils les insignes de l'ordre de Saint-Dimitri, pour le récompenser d'avoir introduit dans certaines contrées de la

Russie la culture de la betterave à sucre et d'y avoir ensuite installé, avec un succès complet, de magnifiques usines pour la fabrication des sucres, des raffineries, etc. Cette innovation, paraît-il, a modifié entièrement le sol, et, par suite, les mœurs des populations dans des contrées immenses. Ah ! c'est un grand prince qui a su apprécier et reconnaître...

—Tout ceci me paraît bien moderne, Ardoiseau. Mais enfin, le père et le fils sont nos voisins. Sont-ce des gens qu'on puisse voir et recevoir chez soi ?

Un sourire promptement réprimé passa sur la face ronde et joviale du notaire.

—Mais... tout me porte à supposer, monsieur le baron, qu'il n'en saurait précisément résulter aucun désagrément que l'on puisse prévoir dès cette heure.

Le bon petit notaire s'efforçait toujours de mettre son éloquence au diapason du langage imposant et choisi qu'employait M. de Trémazan. Pour mieux atteindre le but, il se servait, autant que possible, des mots les plus longs, afin d'étendre sa phrase d'une manière convenable, opulente et nourrie.

Le baron reprit, en redressant sur son front la mèche de Lamartine orateur :

—D'après divers indices, tout me portait à croire que ce... M. Valrède est un homme d'une éducation plus que négligée. Dois-je supposer que j'aie pu tomber dans quelque erreur à cet égard ? Du reste, depuis son arrivée bruyante dans le pays, je n'ai point eu l'heur de le rencontrer.

—He... hem... il est... il est certain que M. Valrède le père, est, —suivant l'expression généralement admise,— fils de ses œuvres, que son caractère est incontestablement empreint de quelque vivacité, qu'il est assez prompt à la riposte... et qu'il supporte malaisément la contradiction, tout en la suscitant volontiers aux autres. Mais il est très bon et possède des qualités, de grandes qualités assurément ; et son fils a pour lui un respect sans bornes.

—Et ce fils, est-il aussi incorrect que le père ? Car, d'après vos dires, Ardoiseau, je ne saurais faire différemment que de le considérer comme un personnage des plus incorrects.

—Moderne, dit dédaigneusement Pascale, pour qui ce mot résumait toutes les nouveautés fâcheuses du siècle.

—M. Serge ! s'empressa de répondre le notaire, c'est un charmant garçon, un jeune homme tout à fait bien ; il parle une foule de langues étrangères, a voyagé dans une quantité de pays et même en mer sur un bateau à lui. Son père en est très fier, et M. Serge est si bon, si généreux ! Il adore la musique et...

—Vraiment ! mais voilà qui est merveilleux ! s'écria Mme de Roche-mais.

—Je connais lui, dit Gwendoline.

—Et comment le trouvez-vous, ma chère miss Mountmoreux ?

—Il est bien.

—Ce sera un charmant voisinage, dit à son tour Floriette. Je ferai de la musique avec le fils et je taquinerai le père... ce sera absolument délicieux.

—Floriette ! s'écria Pascale avec indignation, quelle familiarité ! quel empressement inouï envers ces inconnus, ces gens de rien ! Vous oubliez bien facilement votre rang.

—Oh ! complètement, suivant ma déplorable habitude, avoua la jeune sœur en riant.

—Alors, reprit le baron, je crois voir qu'il y a lieu de réfléchir à l'éventualité d'entrer en relations avec ces Valrède. Et... n'y a-t-il point de femme dans cette famille ?

—Pardonnez-moi. Il paraît que M. Valrède a sa femme à Paris en ce moment. Elle est d'origine russe et sa santé est fort délicate. Quand la nouvelle habitation sera en état de la recevoir, elle viendra s'y installer. Ah ! j'oubliais de mentionner un détail qui a son importance, si toutefois je ne me suis point mis en situation de fatiguer votre bienveillante attention, monsieur le baron.

—Nullement, Ardoiseau ; parlez donc, répondit celui-ci avec une indulgente bonté ; parlez. En vérité, ces détails ne manquent point d'inspirer un certain intérêt.

—Il paraîtrait que M. le capitaine Richard de Trémazan connaît fort bien M. Serge Valrède.

—Mon fils ? Mais jamais il ne m'a fait la moindre communication à ce sujet.

—Ces messieurs se seraient rencontrés en Algérie, puis à Paris.

—Oui, très vrai, dit Gwendoline ; ils ont rencontré il y a deux ans, quand j'ai passé un petit hivernement en Algérie avec mon oncle sir Rex Belfry, et aussi à Paris, le dernier hiver.

—Ah ! vraiment !

—Ce serait même d'après les récits et les conseils du capitaine, reprit le notaire, que M. Serge Valrède aurait songé à venir voir ce pays, il y a quelques mois, pour l'examiner et y prendre des vues photographiques ; c'est alors qu'il a conseillé à son père d'y acquérir des terres, afin de s'y livrer à sa passion pour l'agriculture.

Le baron n'était point mal satisfait de ces informations. Tout en haïssant l'imprévu, le changement, les nouveautés, il n'eût point été fâché de contempler l'ennemi face à face, ne fût-ce que pour trouver l'occasion de lui dire nettement son fait. D'un caractère difficile, très

altier, quelque peu batailleur, il ressentait parfois, à son insu, le poids de la grande solitude dans laquelle il vivait par goût un peu, par principe beaucoup. Tant que le roi ne serait point rétabli comme souverain légitime, le baron entendait se renfermer dans ses terres ; et comme d'un jour à l'autre, suivant lui, cet événement devait arriver, il subordonnait sa vie et sa conduite, ainsi que celles de sa famille, à cette éventualité.

L'idée de ce voisinage nouveau lui déplaisait, l'obsédait, l'irritait, mais le désir de le faire sentir et comprendre au riche entrepreneur parvenu n'avait rien de désagréable pour le digne gentilhomme, bien au contraire. Certes, il saurait lui montrer ce qu'était la vieille noblesse bretonne, à cet enrichi sentant sa betterave d'une lieue ; il le remettrait à sa place avec plaisir, cet acheteur de terres du Finistère, qui venait ainsi bouleverser un pays tranquille, et payer triple des ouvriers amenés de partout pour faire surgir des châteaux, comme dans les contes de fées. Comment son fils, son fils ! le capitaine Richard de Trémazan, un officier, avait-il pu frayer avec des personnes d'aussi petite extraction ? Évidemment, les garnisons, le séjour de Paris, gâtent les caractères, entament les principes, sapent les croyances, émiettent les convictions ; cela ne se pouvait expliquer d'autre manière.

Semblable à un vieux limier qui s'étire, aiguise ses griffes, le baron se réjouissait, mais avec une joie toujours empreinte de gravité, à la pensée des tournois oratoires promis à sa vaillance. Pendant le reste de la soirée, il parut d'une bonne humeur relative, d'une bonne humeur faite d'enjouement sérieux, assez rare chez lui. Il lui arriva presque de sourire deux fois d'un air de haute satisfaction.

Me Ardoiseau ne se permit aucune remarque familière à ce sujet, mais du coin de son petit œil perspicace il ne cessa d'observer le baron, tout en venant causer avec le groupe des jeunes filles. En parlant à l'imposante Pascale, le bon notaire prenait des airs de profonde déférence et cherchait dans son répertoire les phrases les plus correctement solennelles et respectueuses. Avec Floriette et même avec la majestueuse Gwendoline, son ton était tout différent, empressé, aimable et aussi relativement enjoué que peut et doit se le permettre un officier ministériel de son rang.

Pascale daigna s'enquérir avec bonté de la santé de Mme Ardoiseau. — Très reconnaissant, mademoiselle de Trémazan, profondément reconnaissant, répondit-il en s'inclinant ; ma femme est entrée depuis ce matin dans la période du calme.

— Elle était dans quelque agitation ? demanda Gwendoline avec intérêt :

— Mme Ardoiseau se trouvait en proie à de violentes quintes de toux qui l'éprouvaient d'une façon redoutable...

—Elle est enrhumée, tout simplement, interrompit Floriette avec un frais éclat de rire. Vous m'avez inquiétée, cher monsieur, avec votre "période de calme" ; j'ai cru à des souffrances épouvantables !...

Le bon notaire allait tout franchement prendre part à la gaieté de la jeune fille, ainsi que Gwendoline et Mme de Rochemais ; tous quatre se turent soudain, rencontrant le regard froid du baron, qui blâmait le sans-gêne de semblables conversations. Ces rires à propos d'une maladie, si peu grave qu'elle fût, frisaient la légèreté.

—Je n'ai pas eu le plaisir d'apercevoir aujourd'hui miss Grenville, dit Me Ardoiseau, pour rompre le silence qui s'établit, en s'adressant à la jeune Anglaise.

—Ma tante chérie est un peu souffrante, elle reste avec "son calme," répondit Gwendoline en souriant.

La soirée étant avancée, chacun se retira.

(A continuer.)

REVUE SCIENTIFIQUE.

SOMMAIRE. — Centenaire d'un savant. — L'Alchimie. — L'œuvre de M. de Lesseps. — La chatte couveuse. — La crémation du Père Lachaise. — Force des insectes. — Puits artésiens. — Sifflet baromètre. — Une illusion d'optique.

J'ai donné, dans la livraison de janvier, une notice biographique de l'illustre savant français, M. Michel Eugène Chevreul, sous le titre : "Un savant centenaire." M. Chevreul était entré dans sa centième année depuis le 31 août 1885. Mardi 31 août 1886, il a eu ses cent ans accomplis, et son centenaire a été célébré à Paris par un banquet de 350 couverts qui lui a été offert à l'Hôtel-de-Ville, et auquel assistaient le Ministre de la guerre, le général Boulanger et plusieurs autres ministres. M. Chevreul a été l'objet de l'ovation la plus enthousiaste.

* * *

Les anciens alchimistes, les chimistes du moyen âge, consacraient presque généralement leur temps et leurs efforts au "Grand Œuvre dont le but final était la transmutation des métaux et la panacée universelle.

Par la transmutation des métaux, ils prétendaient arriver à transformer les métaux communs, le fer, le cuivre, le plomb, en or, la forme idéale du métal unique selon eux, car ils considéraient ces métaux inférieurs comme des métaux imparfaits, impurs ou incomplets, des espèces d'embryons, enfin. Avec la panacée universelle, ils parviendraient à annuler tous nos maux, à prolonger indéfiniment la vie humaine dans une jeunesse, une fraîcheur perpétuelle ; en un mot, à amener l'homme à cet état heureux et parfait dans lequel il se trouvait au sortir des mains de son Créateur avant sa chute fatale.

Découvrir la pierre philosophale qui devait conduire à la transformation des métaux en or, ce n'était plus trouver une fortune inconstante, soumise à tous les caprices du destin, pouvant s'abîmer au lendemain de la découverte, c'était acquérir une fortune permanente intarissable, dont on pourrait jouir à jamais avec la panacée universelle dont la découverte devait aller de pair avec celle de la transmutation des métaux.

Mais l'embarras était de trouver cette mystérieuse pierre philoso-

phale en dehors de toute donnée préalable autre que celle de la foi en son existence. Si la science chimique, qui n'a pas encore découvert la pierre philosophale et qui ne la cherche plus depuis longtemps, en est arrivée aujourd'hui à un degré extraordinaire d'avancement, il faut surtout attribuer les progrès qu'elle a faits à la publicité que les savants ont donnée à leurs découvertes.

Par cette publicité, la science a pu réglementer sa marche, la coordonner, en rattacher tous les chaînons. Ce qu'un chercheur n'a pu qu'ébaucher a été complété par un autre s'appuyant sur les faits établis par le premier. Ce qu'un savant n'avait fait d'abord qu'entrevoir ou deviner et qu'il n'avait que posé sous forme d'hypothèse, un autre savant l'a repris et poursuivant la même idée, on a résolu l'hypothèse soit affirmativement soit négativement, ou bien a laissé à un troisième le fruit de ses observations pour continuer à élucider la question posée par le premier.

Non seulement les savants d'un même pays ont combiné leurs efforts, mais les savants des différents pays, du monde entier, formant une espèce de solidarité universelle, se sont concertés, se sont communiqués leurs découvertes, leurs espérances ou leurs déceptions, et avec l'aide d'un langage conventionnel qui rendait leurs rapports si faciles, ils ont pu imprimer aux progrès scientifiques une marche générale régulière et rapide vers la perfection de l'ensemble.

Mais tel n'était pas le cas pour les alchimistes qui ne poursuivaient qu'un but unique, la découverte de la pierre philosophale, et par cela même, avaient un intérêt égoïste à cacher les résultats qu'ils obtenaient dans la crainte d'en faire profiter des concurrents qui leur eussent peut-être dérobé le fruit de leurs travaux. Enfin, c'était l'homme à la recherche de la mine d'or, jaloux de dérober aux regards indiscrets les indices que ses efforts ou sa bonne fortune lui ont permis de découvrir. Aussi l'alchimiste qui avait souvent passé une vie misérable à guetter le moindre succès enfermé mystérieusement dans son laboratoire, ou bien ne transmettait les découvertes qu'il avait faites qu'à son fils ou à un ami pour lui permettre de continuer son œuvre, ou bien mourait en anéantissant son secret. Ce n'est pas à dire, cependant, que leurs travaux aient été absolument inutiles pour l'avancement de la science. Bien loin de là ma pensée. Il faut bien noter que leur grand, leur unique but était sans doute la découverte de la transmutation des métaux, et qu'ils sont assez justifiables, dans le sens naturel des idées, d'avoir caché à leurs contemporains les découvertes qu'ils avaient cru devoir faire en rapport à un but qui était pour eux d'un intérêt purement personnel.

Qui osera reprocher au mineur qui a bravé toutes les misères, tous les dangers pendant des mois entiers, de cacher à tous le précieux filon

que son courage et sa persévérance lui ont permis de trouver? Mais en dehors de cela, les alchimistes ont fait un nombre considérable de découvertes d'une utilité générale qui nous ont été transmises et qui ont en quelque sorte servi de base à la science moderne. Et n'y eût-il que le fait que, par leurs travaux isolés, ils nous ont conservé à travers des siècles de barbarie et d'ignorance, les germes de la science, c'en serait déjà bien assez pour que nous leur consacrons un sentiment de gratitude.

Les nouveaux adeptes qui s'attelaient au char du Grand Œuvre n'avaient donc aucune route aplanie pour les aider dans leur marche vers le but mystérieux, et ils ne pouvaient aller que de tâtonnements en tâtonnements. Les uns soumettaient les métaux qu'ils voulaient transformer, à une chaleur excessive plus ou moins longtemps prolongée. D'autres les mêlaient à des substances propres à les épurer; d'autres encore les faisaient digérer dans des spiritueux. Ils comptaient par là imiter la chaleur dont se sert la nature, produire par une espèce de fermentation, de putréfaction, un métal liquide qui se transformerait en or. Enfin, il en est qui ont cherché la semence de l'or, non seulement dans les minéraux, mais encore dans les végétaux et les animaux. Et tout cela se mêlait de plus souvent à des manœuvres cabalistiques qui sont devenues sans doute la source de préjugés superstitieux les plus bizarres. L'histoire complète de l'alchimiste présenterait certainement une foule de faits physiologiques des plus curieux et des plus étranges dans lesquels les puissances occultes ont joué des rôles importants.

Les alchimistes ont attaché une grande importance au phénomène si connu aujourd'hui de la formation des végétations métalliques artificielles ou arbres métalliques, arbre de Diane, parce que cette découverte semblait leur en promettre d'autres plus importantes qui devaient les conduire à la conclusion du grand œuvre. La manière de produire cet arbre métallique est indiquée dans tous les traités de chimie amusante, et elle consiste à mélanger deux métaux dans un dissolvant. Les métaux les plus propres à cette expérience curieuse, mais, à la vérité peu utile, sont le plomb et l'argent que l'on met dissoudre dans de l'acide nitrique ou eau forte.

Le résultat de l'action de l'acide nitrique sur les métaux est la formation du nitrate d'argent et du nitrate de plomb.

Le mélange étant placé dans un bocal, la réaction de l'acide sur les métaux s'opère et les cristaux se séparent bientôt. Les cristaux de sel de plomb font un effort pour s'introduire entre ceux d'argent et il en résulte une espèce d'arbre métallique avec son tronc et ses branches.

Mais si les alchimistes n'ont pu découvrir la transmutation des métaux, l'industrie dans une certaine mesure a été plus heureuse, au

point de faire acquérir aux métaux les plus communs une valeur quelquefois égale et même supérieure à celle de l'argent ou de l'or. Une once d'argent vaut \$1.25 ; une once d'or \$16. Prenons d'abord une plume d'acier. En moyenne, ces plumes d'acier pèsent une once et demie la grosse qui se vend suivant la qualité depuis 50 cents jusqu'à trois et même quatre piastres. Ici l'acier vaut donc depuis 33 cents jusqu'à \$2 et \$2.66. Les aiguilles à coudre sont de différents poids, ainsi nous en avons qui pèsent moins d'un grain ou 500 à l'once, d'autres qui pèsent quatre fois plus, ou 125 à l'once.

Comptant le paquet des bonnes qualités à 5 cents, nous avons pour les premiers, l'once d'acier vendue à une piastre, et pour les secondes 25 cents. Si nous prenons les aiguilles pour machines à coudre, qui valent 25 cents au moins le paquet et qui font 150 à l'once, nous trouvons que l'acier est vendu à \$1.50 l'once. Mais qu'est cela auprès de l'acier transformé en ressort de montres ? Ici le travail a une telle importance qu'il donne à l'acier une valeur de plus de cent cinquante fois celle de l'or. Si l'on pèse ces ressorts l'on trouvera qu'il en faut environ cinq mille pour faire le poids d'une once. Calculée au prix de cinquante cents par ressort, l'once vaudra \$2.50 !!!

* * *

L'Œuvre de M. de Lesseps se continue au milieu de contrariétés sans nombre qui lui sont suscitées chaque jour. Après les Américains qui ont tout fait pour discréditer l'entreprise du canal de Panama, qui ont invoquée la doctrine absurde de Monroe sans parvenir pourtant à entraver l'action puissante du prestige du *Perceur* d'Isthmes, voilà que vient de paraître à Paris une brochure anonyme due à la plume d'un soi-disant ingénieur français qui dit avoir fait un long séjour sur les lieux, et qui prétend prouver que, quels que soient les sacrifices que l'on s'impose, jamais le canal ne sera achevé ; que la partie sur laquelle on a exécuté jusqu'ici des travaux sérieux ne comprend qu'une section insignifiante du parcours total à creuser. Enfin, qu'en dehors des difficultés naturelles que l'on rencontre, la mortalité causée parmi les travailleurs par les fièvres suffirait pour entraver indéfiniment l'exécution des travaux ; que les sommes dépensées jusqu'à ce jour avaient été dissipées dans un gaspillage insensé et que cet argent et celui que l'on accorderait dans la suite pouvait être considéré comme perdu à jamais.

Et pendant ce temps, M. de Lesseps se présente avec confiance devant ses commettants et leur répète avec la même assurance que le canal entier sera livré au trafic en 1889 ainsi qu'il l'a toujours promis. Les difficultés qu'on lui suscite ou qu'on cherche à lui susciter ne l'étonnent pas, il y est habitué, car ce n'est que la répétition de ce qui

s'est produit pendant tout le temps de la construction du canal de Suez..

Ici même, il y a quelques jours, je parlais de la grande entreprise du *Grand Français* avec une personne qui disait avoir vu exécuter les travaux de percement de l'Isthme de Suez. Cette personne prétendait que M. de Lesseps *n'était rien moins qu'ingénieur*, et elle ridiculisait l'organisation du travail des Fellahs creusant le sable et transportant les débris avec des paniers en faisant la chaîne, comme on transporte l'eau dans un incendie de village. Je n'ai pas pris la peine de discuter sur une question que mon interlocuteur, s'il l'avait vue, n'avait pas comprise du tout. D'ailleurs, dans le temps, je me suis entretenu avec des hommes compétents qui avaient été à même de juger sainement sur les lieux, cette organisation du travail des Fellahs, et ceux-là étaient loin de contester à M. de Lesseps la qualité d'ingénieur de génie. Et même dans cette organisation, son génie apparaissait dans toute sa vigueur. En vertu de conventions passées avec le Khédive, on devait donner du travail à un nombre considérable de Fellahs ou hommes des champs, tous gens ignorants et dont on ne savait que faire. Mais ces hommes étaient habitués à transporter de l'eau pour l'irrigation des champs. M. de Lesseps saisit de suite tout le parti qu'il pouvait tirer de cette circonstance, et le travail lent, il est vrai, mais continu, multiple, par suite du grand nombre de bras mis à sa disposition, rendit des services considérables et contribua puissamment à hâter la complétion des travaux et à diminuer les dépenses.

* *
*

On rapporte un fait remarquable de substitution maternelle qui se produirait en ce moment à South Brooklyn, au No. 93, quinzième rue. Depuis un an, une chatte a montré la plus grande tendance à couvrir les œufs de poule, et elle le fait avec autant d'assiduité que la poule elle-même jusqu'à ce que les jeunes poulets brisent la coque qui les enveloppe pour venir au jour, puis elle en prend soin avec tout autant de sollicitude que s'ils étaient des jeunes chats qu'elle aurait mis au monde. Elle a déjà élevé quatre familles ; et elle est actuellement à en couvrir une cinquième dont le succès présente également toutes les apparences du succès. Voici ce qu'un visiteur raconte au sujet de la situation actuelle :

Dans un coin de la cuisine, séparé du reste de la chambre par une cloison, se trouve une grande cage d'oiseaux autour de laquelle une douzaine de jeunes poulets piaulent et becquètent. Dans la cage, sur un nid de paille, se trouve une chatte accroupie paraissant indifférente à tout ce qui se passe autour d'elle ; elle est sur sa couvée. On fit

sortir la chatte pour montrer les œufs au visiteur et elle alla jouer avec les poulets. Ensuite elle retourna vers le nid, s'étendit avec précaution sur les œufs et les recouvrit de nouveau entièrement.

Les poulets qu'elle a déjà amenés au jour semblent avoir autant d'affection filiale pour leur mère artificielle qu'ils en montrent habituellement pour leur mère naturelle, et ils jouent avec elle de la manière la plus familière, grimpant sur son dos, pirouettent, ou s'introduisant sous sa chaude fourrure, jusqu'à ce qu'un mouvement de l'animal vienne les troubler.

Lorsque la chatte est fatiguée de demeurer sur sa couvée, elle fait un tour parmi les poulets qu'elle élève tout en préparant une nouvelle progéniture, et elle se promène dans toutes les parties de l'espace enclos. Pour transporter les poulets, elle les prend par le cou avec la plus grande délicatesse, et les poulets ne paraissent pas plus souffrir de ce mode de translation que les jeunes chats eux-mêmes. Elle a toujours été d'une extrême tendresse pour eux, et jamais, il ne lui a pris fantaisie d'en dévorer un seul.

Le propriétaire rapporte que lors de la première couvée, après l'éclosion, la chatte rapporta les premiers poulets, les tenant par le cou, en passant par la cave ouverte en bas sur la cour, et en les remontant par l'escalier ; le voyage était fort long et la chair des poulets, fort tendre, fut endommagée par ses dents, mais au lieu d'être alléchée par le sang et d'être induite à les dévorer, elle lécha les plaies avec discrétion et constance jusqu'à ce qu'elles fussent guéries.

La chatte arriva un jour de l'année dernière chez le propriétaire actuel, on ne sait d'où, et le lendemain, on la trouva sur un nid abandonné par une poule qui avait commencé à couvrir. On l'enleva à plusieurs reprises dans la crainte qu'elle ne cassât les œufs, mais elle persista et à la fin elle amena au monde toute une famille des mieux réussie au grand ébahissement des habitants de la maison. Depuis, elle a produit une vingtaine de poulets.

* * *

A l'avenir, les Parisiens pourront faire brûler leurs morts dans quatre fournaies à crémation qui viennent d'être construites au cimetière du Père Lachaise. Ces fournaies, commencées en novembre dernier, ont été terminées sur la fin d'août, et ceux qui, en mourant, exprimeront la volonté d'être, après leur décès, soumis à la crémation, seront méthodiquement réduits en cendres. Il n'y aura pas de distinction de classes dans la crémation : les pauvres et les riches y seront traités sur le pied d'une égalité absolue. Les fournaies ont été construites sur les plans de MM. Barrett et Formice. Un large portique se trouve en

avant du dôme sous lequel sont placées les fournaies à crémation qui ont l'apparence d'élégants fournaux. Elles coûtent trois cent cinquante francs et sont établies d'après le système Corini, déjà en usage à Rome et à Milan. On a trouvé que les fournaies de Siemens donnaient une chaleur trop ardente qui, au lieu de réduire le cadavre en cendres, donnaient une espèce de vitrification. D'ailleurs il existe une énorme différence entre le coût des crémations, qui est de 200 francs pour les fournaies Siemens, et seulement 15 francs pour les Corini. Les cadavres non réclamés aux hôpitaux et qui ne seront pas destinés à l'amphithéâtre seront soumis à la crémation au Père Lachaise. Les sculpteurs, bijoutiers et fondeurs en bronze sont déjà occupés à fabriquer des urnes dont un assortiment en marbre, or, argent, bronze, zinc ou plomb sera tenu dans l'un des bureaux de l'établissement de crémation. Ces urnes pourront être achetées par les parents du mort et placées avec la cendre, dans le caveau de famille ou dans un bâtiment approprié que la ville de Paris fait construire.

Au sujet de cet événement de l'établissement de la crémation au Père Lachaise, je donnerai quelques observations sur la situation spéciale de ce cimetière par suite du nombre considérable d'inhumations qui s'y font chaque jour.

On ne peut concevoir sans l'avoir vu rien de plus irrespectueux pour les morts et sur la manière dont les restes des défunts sont traités, même s'il s'agit d'un enterrement de première classe, si la famille du défunt n'a pas de caveau, car ce n'est pas une petite affaire que d'obtenir un terrain. Les délais ne finissent pas et les demandes passent par bien des bureaux avant d'être suivies d'une réponse officielle favorable. Puis d'autres formalités à remplir surviennent. Pendant ce temps les corps demeurent dans une espèce de charnier au prix de un franc par jour. Enfin l'enlèvement du corps pour le déposer dans la fosse qui doit être en maçonnerie sur les côtés est une cause permanente de danger pour la salubrité publique.

* * *

Les naturalistes ont fait des expériences pour déterminer la force des insectes relativement à leur propre poids, et ils ont constaté des faits extraordinaires qui nous paraîtraient presque incroyables, si nous n'en avions à chaque instant des exemples sous les yeux. Prenons entre autres les fourmis : qui de nous ne s'est quelquefois amusé à observer ces insectes transportant à de grandes distances d'énormes fardeaux, allant de l'avant ou à reculons, mais ne lâchant jamais la proie qu'ils traînent vers leur domicile, quels que soient les obstacles qu'ils rencontrent en chemin. Or les savants ont constaté que le han-

neton peut traîner un poids égal à quatorze fois son propre poids, que l'abeille transporte dans les airs un fardeau vingt et une fois plus pesant qu'elle-même.

Que sont donc les grands animaux dont nous admirons tant la force ; que sommes nous nous-mêmes en présence de cette puissance développée par des êtres aussi infimes ?

Le cheval peut à peine porter un poids égal aux deux tiers du sien, et les plus forts d'entre nous ne pourraient aller bien loin chargés d'un poids égal au leur ! Ainsi, un cheval pesant 1200 livres, un homme pesant 200 seraient bientôt éreintés s'ils devaient transporter respectivement 800 et 200 livres, et en prenant autant d'abeilles qu'il en faudrait pour peser 1200 ou 200 livres, nous trouverons qu'elles pourraient transporter un poids de 25.206 ou 4.200 livres, c'est-à-dire plus de 12 ou 2 tonnes. Cette puissance des petits êtres, quand nous l'observons attentivement, nous paraît vraiment merveilleuse.

..*

Un exemple remarquable de l'accroissement de la température de la terre à mesure qu'on pénètre vers le centre vient d'être observé à Pesth, en Hongrie, où l'on fore un puits artésien dans le but d'alimenter les bains publics et autres établissements d'eau chaude. La profondeur atteinte jusqu'à ce jour est de 3.120 pieds, et le puits fournit par jour 175.000 gallons d'eau qui sort à une température de 70 degrés centigrades ou 158 Fah. La municipalité a voté récemment une subvention importante pour forer à une profondeur plus grande encore, non pas pour obtenir un plus fort volume, mais dans le but d'arriver à une température de 80° c. ou 176 Fah. On croit qu'on pourra arriver ainsi à se procurer sans dépense de combustible, en creusant à une profondeur suffisante, de l'eau à la température de la trempé pour alimenter une brasserie.

Au sujet des puits artésiens, on signale un fait extraordinaire qui s'est produit le 31 août dans l'après-midi à Belle Plaine dans le Iowa. Comme on était arrivé à une profondeur de 180 pieds, le puits a lancé tout-à-coup une colonne d'eau d'une hauteur de cent pieds. La colonne prit graduellement plus d'ampleur jusqu'à ce qu'elle eût atteint un diamètre de seize pouces : sa force est comparable à celle de la poudre ou de la dynamite. Le jet continue à monter très haut dans l'air et rien n'indique qu'il soit près de diminuer ; il menace d'inonder tous les environs et de devenir une véritable calamité publique.

Depuis, on a essayé tous les moyens imaginables pour combler le puits sans parvenir à aucun résultat.

..*

Dans le village de Meyrin, canton de Genève, en Suisse, des puits devenus hors d'usages ont été hermétiquement fermés et servent de baromètre aux habitants. On pratique une ouverture d'un pouce de diamètre environ dans le couvert du puits, au moyen de laquelle la communication entre l'air intérieur et l'air extérieur est établie. Quand la pression diminue au dehors à l'approche d'une tempête, l'air du puits s'échappe par l'ouverture et traverse un sifflet qui y communique. Ce qui avertit les habitants de ce qui va se passer dans l'atmosphère. Si le contraire arrive, si la pression augmente au dehors, un sifflement différent produit par le courant rentrant dans le puits annonce la probabilité du beau temps.

..*

M. de Parville a attiré l'attention de l'Académie des Sciences, en France, sur une curieuse illusion d'optique qui semblerait faire croire que les étoiles observées pendant quelque temps sont dans un état d'oscillation. Quand l'œil regarde pendant un certain temps une faible lumière placée dans l'obscurité, ainsi que l'œil observateur, la flamme paraît osciller et décrire certaines courbes. C'est un phénomène de même nature qui est observé par une personne reposant la tête contre un mur et qui fixe son œil sur une étoile. L'étoile paraît agitée d'un mouvement d'oscillation rapide. Pour que cela se produise, il faut qu'il n'y ait pas de clair de lune et que le ciel soit pur. Mais si l'on observe avec une lunette, l'illusion s'évanouit et l'étoile apparaît parfaitement stable.

OCT. CUISSET.

ÉCHOS LITTÉRAIRES.

1886

5 août.—Le *National* de Plattsburg, N. Y., publie une biographie de Son Honneur le Recorder B. A. T. de Montigny, l'un des collaborateurs de cette *Revue*. Nous en reproduisons ici quelques lignes :

“ M. Benjamin Antoine Testard de Montigny naquit en octobre 1838, à St-Jérôme, comté de Terrebonne.

“ Son père était le lieutenant Colonel Casimir Amable Testard, chevalier de Montigny, ex-membre du Parlement Provincial, l'un des descendants des chevaliers de Montigny, capitaines fameux du détachement de la marine, sous la domination française.....

“ M. de Montigny est un travailleur énergique, qui cherche sans cesse à être utile à ses compatriotes. Il a publié plusieurs ouvrages intéressants entre autres : une “ Histoire du Droit Canadien,” la première qui soit parue en Canada, un “ Catéchisme Politique ” et un volume sur les “ Arrestations.” Plusieurs de ses conférences qui sont nombreuses, ont été publiées dans différentes revues canadiennes. Quelques-uns de ses discours ont été reproduits par les journaux. Un certain nombre de ses jugements, comme magistrat de district ou comme Recorder, font partie des Recueils de Jurisprudence.

“ Tous ces travaux dénotent chez le savant juge une grande connaissance des lois, une appréciation profonde des caractères, un grand fond de religion, une âme ardente pour le bien.”

7 août.—Premier numéro du *Bazar* ; ce petit journal est l'organe de l'œuvre de la Cathédrale de Montréal, hebdomadaire d'abord, il deviendra quotidien durant le bazar. Ce premier numéro contient un article intitulé 1642-1886 ; un extrait d'un discours prononcé par Mgr Taché, sur la Cathédrale ; un très intéressant article de M. Joseph Desrosiers, intitulé : “ Ce que c'est qu'un bazar,” enfin une légende de circonstance tirée de l'histoire de la Cathédrale de Pologne : “ Le diable architecte ” due à la plume de M. P. B. Mignault.

9 août.—Le *Canada* publie d'intéressantes “ notes de voyages ” de M. le Dr. F. X. Valade, une poésie de M. Benjamin Sulte : “ A d'anciens amis éloignés ” et un sonnet de M. de Tonnancour, dédié à Benjamin Sulte, poète et historien.

12 août.—Excursion du Cercle Catholique de Québec, à la Baie St-

Paul. Les bénéfiques sont consacrés au monument qui doit être élevé à l'endroit où Jacques-Cartier passa l'hiver de 1535-36.

20 août.—Notre infatigable collaborateur, M. Benjamin Sulte, publie dans le *Canada*, d'Ottawa un article historique intitulé : " Premiers colons de l'Ottawa."

août.—Premier numéro du *Réveil du Saguenay*, journal publié à Chicoutimi.

—On annonce comme étant sous presse, une nouvelle édition complète du Code Municipal de la Province de Québec, préparée par M. E. Lef. de Bellefeuille et publiée par MM. Eusèbe Sénécal & Fils, de Montréal.

—*Nouvelles Soirées Canadiennes* (Montréal). Sommaire de la livraison d'août : I. La poésie de décadence, Charles Fuster ; II. La politique, J. Hermas Charland ; III. Alfred de Musset, Eugène de Mirecourt ; IV. Antoinette de Mirecourt, par Madame Leprohon.

—Le *Bazar* (Montréal). Sommaire du No. du 14 août : Voix d'outre-tombe ; Les premiers bazars à Montréal, Joseph Desrosiers ; Chiffres comparés ; In the Cathedral, Longfellow ; Le siège épiscopal de Montréal, notes et documents inédits ; La charité, Victor Hugo, etc.

No. du 21 août.—Restons chrétiens (poésie), Ernest Marceau ; Le premier cardinal canadien ; Le siège épiscopal de Montréal (Suite) ; Chronique, etc.

No. du 28 août.—Bibliothèque canadienne ; Premier archevêque de Montréal ; Something about Cathedrals, Anna Sadlier ; Chronique, etc.

CAROLUS.